

## David Hume et les économistes français

Arnaud Diemer  
Hermès, Université de Reims

### Résumé français

Les publications des *Political Discourses* (1752) et du 1<sup>er</sup> volume de *l'Histoire de l'Angleterre* (1754) pénétrèrent de 1750 à 1760 la Société des Lettrés de France. Les *Political Discourses*, et notamment les 7 essais sur le *Commerce, le Luxe, l'Argent, l'Intérêt, les taxes, le Crédit public et la Balance du Commerce*, intéressèrent tout particulièrement les économistes français. Sur fond d'opposition avec les mercantilistes et les physiocrates, la réputation de David Hume serait d'avoir discerné quelques vérités sur la monnaie, sur le taux d'intérêt, sur les impôts et sur le crédit public. De ce fait, Hume serait un précurseur de la science et de l'économie politique. Si les années 1763-1767 marquent une certaine montée en puissance des idées économiques de David Hume (correspondance avec Turgot, l'Abbé Morellet), c'est la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> qui insistera sur l'héritage humien. La réédition des 7 essais par Léon Say (1852), et l'hommage rendu au philosophe-économiste par les deux *dictionnaires d'économie politique* (1873, 1897) rappellent que David Hume eut très tôt la révélation de certaines vérités devenues depuis, essentielles en économie. Cette reconnaissance « méritée » laisse toutefois un goût amer. Les économistes français ont considéré l'œuvre économique de Hume comme suffisamment importante pour ne s'en tenir qu'à elle, et oublier que l'auteur fût également un philosophe. Distinguer ainsi les deux parties de l'œuvre de Hume, altère sa véritable portée et sa signification. En effet, c'est sans conteste sa philosophie qui fait de Hume un économiste.

David Hume, philosophe, historien, économiste... Les qualificatifs ne manquent pas lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'ensemble de son œuvre. Mossner (1970) le présente comme l'un des plus importants philosophes anglais du 18<sup>ème</sup> siècle. Pourtant, ce n'est pas au niveau philosophique que David Hume se fera connaître du « grand public ». Ses premiers travaux sont en effet associés à des échecs personnels (voir son autobiographie) : celui du *Traité de la Nature Humaine* (1738) et celui des *Recherches sur l'entendement humain* (même si ces dernières permirent à Hume de sortir de l'anonymat). Il faudra attendre la publication de la seconde partie des *Essais* (1752) et de *l'Histoire d'Angleterre*, pour que le génie et le nom de David Hume soient enfin reconnus<sup>1</sup>. La publication de la seconde partie de l'ouvrage « *Essays moral, political and literary* » (traduction *Essais de Morale, de politique et de littérature*) intéressera tout particulièrement les économistes français. Charles Coquelin, dans son *Dictionnaire de l'économie politique* (1873), précisera que cet ouvrage eut « *un débit considérable* » (1873, p. 880). Cet ensemble de discours sur divers sujets économiques comprenait des essais sur le *Commerce*, le *Luxe*, *l'Argent*, *l'Intérêt*, les *Taxes*, le *Crédit public*, la *Balance du Commerce*...

La traduction et la publication des *Essais* peuvent être résumées de la manière suivante. La première traduction fût l'œuvre de Melle de La Chaux (1752-1753). Elle porte une dédicace de Mme d'Arconville. Elle comporte 7 des 16 discours de Hume et n'a jamais été commercialisée (certains associent cette traduction à celle qui a été imprimée en 1767 sous le titre « *Essais sur le commerce, le luxe, l'argent...* »). La seconde traduction fût celle de l'abbé Leblanc (1754) avec le nom de l'auteur Dresde (1755, en deux vol in-8). L'abbé Leblanc a traduit 12 discours en y incluant un essai économique supplémentaire : *l'Essai sur la population des peuples anciens*. La troisième traduction (1754) fût attribuée à M. de Mauvillon, et tomba rapidement dans l'oubli. La quatrième traduction fût l'œuvre d'Eugène Daire (1847). Les *Essais* économiques parurent dans le tome I des *Mélanges d'économie politique*, dans la *Collection des principaux économistes* (tome XV). Eugène Daire choisit la traduction de Melle de la Chaux (jugée mieux écrite) tout en ajoutant certaines réflexions du traducteur, la traduction de l'abbé Leblanc de *l'Essai sur la population des nations anciennes* et la traduction de M. Planche de *l'Essai sur les rivalités commerciales*. La cinquième référence aux *Essais* de Hume n'est pas liée à un nouvel effort de traduction. En publiant son ouvrage « *Œuvre économique de David Hume* », Léon Say (1852) entend rendre hommage à une suite « *de petits traités* » (1852, p. I) que Hume a écrit sur des questions économiques. Cet ouvrage peut être divisé en trois parties. La première partie présente la vie de David Hume, son autobiographie et une lettre d'Adam Smith à Strahan (éditeur des œuvres de Hume). La seconde partie se focalise sur sept discours, notamment ceux relatifs au *Commerce*, à la *Circulation monétaire*, à *l'Intérêt*, à la *Balance du commerce*, à la *Jalousie du commerce*, aux *Taxes* et au *Crédit public*. La troisième partie reproduit la correspondance que David Hume avait entretenue avec Turgot, l'Abbé Morellet, Montesquieu, Mme de Boufflers, Geoffrin et Riccoboni.

C'est à l'ouvrage de Léon Say que nous ferons référence dans la première partie de cette étude. Les thèses humiennes, reproduites dans les sept discours, seront analysées en insistant tout particulièrement sur leurs principaux résultats. Puis, dans une seconde partie, nous présenterons les retombées des travaux de David Hume dans le milieu économique français. Nous privilégierons trois pistes de travail : (i) la correspondance entre Hume et Turgot à

---

<sup>1</sup> Rappelons que les premiers ouvrages de David Hume furent publiés sous l'anonymat le plus complet.

propos de la question de l'impôt ; (ii) l'admiration de Léon Say pour l'œuvre économique de David Hume ; (iii) l'hommage rendu à David Hume par les deux grands *dictionnaires d'économie politique* français du 19<sup>ème</sup> siècle.

## I. L'esprit et la philosophie des « Discours »

Les travaux économiques de David Hume présentent deux particularités. D'une part, ils se trouvent disséminés dans son œuvre générale (*Traité de la nature humaine* et *Discours politiques*). D'autre part, les sujets qu'il étudie ne présentent pas de liens apparents (contrairement à A. Smith, J-B Say, David Hume ne cherche pas à rédiger un ouvrage sur l'économie politique), ce sont pour ainsi dire des thèmes d'actualité. Hume s'inspire de ses voyages (France, Italie...) et de son journal de bord (Cucheval-Clarigny<sup>2</sup>, 1856), d'un événement économique (création d'une banque en Ecosse), d'un fait historique (de nombreux exemples sont tirés de son Histoire d'Angleterre). Les questions économiques se rapportent exclusivement à l'examen des faits (c'est l'historien qui parle), Nous reviendrons dans ce qui suit sur 7 essais relatifs au *Commerce*, à la *Circulation monétaire*, à l'*Intérêt*, à la *Balance du commerce*, à la *Jalousie du commerce*, aux *Taxes* et au *Crédit public*.

### 1. Le discours sur le Commerce

Aux yeux de David Hume, le commerce est ce lien intangible qui unit l'intérêt personnel (le bonheur des individus) et l'intérêt général (l'Etat). L'Etat sera d'autant plus puissant que ses sujets vivent de l'opulence (création de richesses) et de l'extension du commerce. Les individus jouiront d'une certaine sécurité dans la possession des richesses et leur activité de commerce si l'Etat veille à leurs intérêts. Hume précise que tout Etat se subdivise en deux classes : celle des laboureurs et celle des artisans : « *Les premiers sont occupés à la culture de la terre ; les seconds fabriquent, avec les matières fournies par les premiers, toutes les marchandises nécessaires ou agréables à la vie humaine* (1752, [1852, p. 5]). **Le raffinement de la société, la perfection des arts et de l'industrie, le commerce** auraient contribué à augmenter à la fois, le nombre d'artisans (Hume utilise également le terme « *d'ouvriers producteurs* »), la puissance du souverain et le bonheur de ses sujets<sup>3</sup>. Hume insiste sur les vertus du travail, elles-mêmes attisées par nos désirs. Car ce sont les désirs qui sont les seules causes du travail, c'est pourquoi toute chose s'achète par le travail : « *Quand une nation abonde en manufactures et en arts mécaniques, les propriétaires fonciers aussi bien que les fermiers, étudient l'agriculture comme une science et redoublent d'activité et de soins* » (1752, [1852, p. 12]). Par la suite, le *superflu* (sorte de surproduit du travail) est échangé contre des produits manufacturés que le luxe des hommes fait alors convoiter. La même méthode de raisonnement est utilisée par Hume afin d'évoquer les avantages du commerce extérieur. Les importations apportent les matières premières nécessaires à la fabrication de nouveaux produits. Les exportations encouragent le travail et la production d'objets qui ne pourraient pas être consommés en quantité suffisante sur le marché intérieur. Hume ajoute que l'Histoire tend à montrer que, dans la plupart des nations, le commerce a toujours précédé

---

<sup>2</sup> Cucheval-Clarigny (1856, p. 122) note que le journal de bord, que tint David Hume lors de son passage en Hollande, Allemagne, Italie du Nord, est jonché de notes économiques qui frappent le lecteur : « [Hume] se montre, assez peu sensible aux beautés de la nature et aux chefs d'œuvre de l'art. En revanche, il note soigneusement la nature du sol et ses produits, le degré d'avancement de la culture, la densité de la population, la condition sociale et les mœurs des habitants, la quotité des impôts ».

<sup>3</sup> Hume distingue les Etats modernes des Etats anciens. Chez ces derniers, il semblerait qu'il existe une sorte d'opposition entre la puissance de l'Etat et le bonheur des sujets. La République de Sparte, très puissante en son temps, ne devait pas sa supériorité au commerce et au luxe, mais à « *l'emploi de bras* » pour faire la guerre.

le perfectionnement des produits « *indigènes* » et donné naissance au luxe intérieur. Les hommes se seraient ainsi familiarisés avec les plaisirs du luxe et les profits du commerce. Leur industrie et leurs désirs, une fois éveillés, ils furent conduits à perfectionner toutes les branches de leur commerce intérieur extérieur : « [Le commerce extérieur] *tire les hommes de leur indolence, et en apportant à la partie la plus opulente et la plus joyeuse des objets de luxe auxquels elle n'avait encore jamais songé, il fait naître en elle le désir d'un genre de vie plus brillant que celui de leurs ancêtres. En même temps, les quelques marchands qui possèdent le secret de cette importation et cette exportation réalisent d'importants bénéfices, et en devenant rivaux, par la fortune, de l'antique noblesse, ils incitent d'autres hommes hardis à devenir leurs rivaux à eux-mêmes dans le commerce. L'imitation répand bientôt tous ces arts, pendant que les manufactures nationales cherchent à égaler l'étranger dans ses améliorations et à pousser chaque produit indigène à la plus haute perfection dont il est susceptible* » (1752, [1852, p.17]). L'essor du commerce et le développement industriel ne sont donc pas autre chose qu'un « *capital de travail* », qui en temps de paix et de tranquillité, stimule le progrès de la nation et le bien être des individus (Riggs, Velk, 1995). On le voit, Hume avait saisi une grande partie du discours des physiocrates, toutefois, en insistant sur le poids de l'industrie et des manufactures, il place la valeur et les richesses dans le facteur travail. Par ailleurs, son apologie du commerce extérieur est un « *pied de nez* » à l'encontre des mercantilistes, qui attribuaient la richesse des nations à la quantité d'or et d'argent détenue ; et cherchaient à limiter les importations de marchandises (associées à des sorties d'or et d'argent).

## 2. *Le discours sur la monnaie*

Dès le début de son essai, David Hume assimile la monnaie à un lubrifiant qui facilite le commerce : « *l'argent monnayé n'est pas, à proprement parler, un des sujets du commerce, mais seulement l'instrument que les hommes sont convenus d'employer afin de faciliter l'échange d'une marchandise pour une autre. Ce n'est pas une des roues du commerce : c'est l'huile qui rend le mouvement des roues plus doux et plus aisé* » (1752, [1852, p 23]). Cette citation est demeurée célèbre car elle affirmait, selon Adam Smith (1776, livre II, chap IV), l'opposition entre la monnaie et la richesse réelle. David Hume aurait ainsi réagi vivement à l'encontre des thèses mercantilistes<sup>4</sup>. L'argent ne devait pas être confondu avec la richesse, constituée par l'abondance des hommes et des marchandises. La monnaie ne serait que l'intermédiaire des échanges, admis comme tel par la *Convention des hommes* et dans l'intérêt commun (Come, Diemer, 1995). Elle n'aurait pas d'autre rôle que celui de faciliter les transactions économiques, de servir de signe et de mesure du travail et des marchandises. Hume cherchera ainsi déterminer ce qu'est la monnaie, quel est son rôle, et comment est réglée sa circulation (Diemer, 2003a). La théorie quantitative de la monnaie est clairement exposée dès les premières lignes du discours : « *il est évident que le plus ou le moins de circulation est sans conséquence, car le prix des marchandises est toujours proportionnel à l'abondance de la monnaie* » (1752, [1852, p. 23]). L'abondance de monnaie dans un pays n'apporterait aucun avantage aux agents économiques (sauf à l'état en temps de guerre et de négociations). Elle pourrait même porter préjudice à une nation, notamment dans son commerce avec l'étranger : « *On peut en général observer que la cherté de toute chose, résultat de l'abondance de la circulation monétaire, est un désavantage qui résulte d'un commerce établi et impose à ce commerce des limites dans tous les pays où il s'est fondé, parce qu'il met les Etats pauvres en mesure de vendre à plus bas prix que les Etats plus*

---

<sup>4</sup> Il semblerait cependant que Hume ait également voulu rendre compte des paradoxes de Law et de l'échec de la constitution d'une banque d'émission en France (Diemer, 2004b).

*riches sur tous les marchés étrangers* » (p 25). Le développement du commerce et de la circulation monétaire devrait entraîner un renchérissement des choses nécessaires à la vie et de la main d'œuvre. Cet inconvénient serait inévitable, car cet accroissement de la richesse et de la prospérité publique a pour origine la satisfaction de nos désirs.

David Hume considérera l'essor des banques et du papier crédit comme des facteurs défavorables à la prospérité des nations (Dehem, 1984). En substituant la monnaie papier à l'or et l'argent, les banques ont été amenées à créer une quantité de monnaie supérieure à la richesse produite. Dès lors, toute création monétaire s'est traduite immédiatement par une augmentation des prix (du travail et des marchandises) et une diminution de la quantité d'or et d'argent détenue par un pays. Hume établit cependant une distinction entre gestion publique et gestion privée de la monnaie papier. Si l'accroissement de la monnaie papier émanant de la volonté publique, trouve sa légitimité durant les époques de grand danger ou de misère publique (l'Etat pourrait reconstituer ses avoirs durant les périodes de paix et de tranquillité), il n'en va pas de même pour la gestion privée. Les banquiers et « *agioteurs* » (référence aux Orfèvres de Londres et aux banquiers de Dublin) utiliseront la monnaie papier pour asseoir leur pouvoir financier et augmenter leurs revenus. Par ailleurs, le papier crédit que Hume qualifie de « *contrefaçon de l'agent de circulation* », ne sera accepté par les étrangers comme paiement des marchandises, qu'à condition que l'Etat puisse garantir sa valeur. Or tout désordre dans les affaires publiques suffirait à remettre en cause le pouvoir libérateur de cette monnaie (Rist, 1951). Si la monnaie n'est pas autre chose que la représentation du travail et des marchandises, et qu'elle ne sert que comme moyen de les tarifer ou de les estimer, Hume précise que les faits et l'observation tendraient à généraliser les deux résultats suivants :

- Avec la découverte des mines d'Amérique, l'industrie se serait développée dans les nations d'Europe et non dans les nations possesseurs de ces mines. Hume attribue cette observation pour partie à l'augmentation d'or et d'argent. Ainsi, l'abondance de monnaie, à l'origine de la hausse des prix, pourrait également générer un certain dynamisme des activités commerciales, manufacturières et agricoles : « *Nous constatons en effet que dans tout royaume où le numéraire commence à affluer en plus grande abondance qu'auparavant, toute chose revêt une nouvelle face : le travail et l'industrie prennent de l'animation ; le marchand devient plus entreprenant, le manufacturier plus actif et plus habile ; le fermier lui-même pousse sa charrue avec plus d'entrain et d'attention* » (1752, [1852, p. 29]). Selon Hume, cette observation ne remettrait pas en cause sa « *théorie* » de la circulation monétaire. Elle suggérerait simplement qu'il faut un certain temps pour que la monnaie circule dans tout l'Etat et fasse sentir ses effets sur la population. Ainsi, une hausse de la quantité de monnaie en circulation se traduirait par une augmentation de prix **par degrés**. Le prix d'une marchandise augmenterait, puis celui d'une autre... jusqu'à ce que toutes les marchandises soient concernées. Ce serait uniquement dans cet intervalle de temps, « *entre l'accroissement du numéraire et la hausse des prix* », que l'accroissement de la quantité d'or et d'argent serait favorable<sup>5</sup> à l'industrie et au commerce (Diemer, 2004b).

---

<sup>5</sup> Précisons que David Hume ne fût pas le seul économiste à établir un lien entre la monnaie et le niveau d'activité. Richard Cantillon présente une analyse similaire dans son *Essai sur la nature du commerce en général* (1755). Le manuscrit de Cantillon ayant circulé entre de nombreuses mains, bien avant sa publication, Hayek (1931, p. 85) n'hésite pas à faire un rapprochement entre les deux thèses : « *On connaît mieux l'exposé plus succinct de la même idée fait un peu plus tard par Hume dans un passage célèbre de ses Political Discourses. Mais cet exposé est si voisin du texte de Cantillon qu'on a peine à croire que son auteur n'avait pas eu connaissance d'un des manuscrits de l'Essai qui circulaient en privé à l'époque où les Political Discourses furent écrits* ».

- Si de nombreux royaumes et provinces européens sont en général bien peuplés, bien cultivés et bénéficient d'un grand développement, leur poids dans la balance européenne est relativement faible eu égard à la rareté de l'argent. Dès lors, comment concilier ces faits avec l'idée de neutralité de la monnaie (la quantité d'or et d'argent serait-elle réellement indifférente) ? Hume s'appuie ici sur deux postulats : (1) le prix de chaque marchandise dépend de la proportion entre les marchandises et le numéraire (une modification de l'une des deux composantes génèrerait une même conséquence, soit une hausse, soit une baisse des prix) ; (2) les prix ne dépendent pas de la valeur absolue des marchandises et de celle du numéraire existants dans un pays, mais bien de la quantité relative des marchandises *présentes sur le marché* et de la quantité de numéraire *en circulation*. Le prix du marché serait ainsi déterminé par l'achat et la vente de faibles quantités de marchandises, celles qui circulent réellement sur le marché. Le couple monnaie-marché<sup>6</sup> occupe donc le centre névralgique de la construction humienne (Diemer, 2003b). Lorsque les marchandises sont consommées à la maison ou échangées contre d'autres marchandises. Elles ne vont jamais sur le marché, elles n'affectent donc pas la circulation monétaire. Dès lors, la faiblesse des quantités offertes pèse sur les prix (relativement élevés). Lorsque « *l'argent monnayé* » entre dans les contrats<sup>7</sup>, lorsqu'il est partout la mesure de l'échange, toutes les marchandises transiteront par le marché. Elles deviendront alors bon marché, et les prix baisseront.

Le fait que, malgré les découvertes des mines d'or et d'argent, les prix n'aient pas augmenté dans les mêmes proportions, trouverait son origine dans les vertus du marché. Il faut donc encourager le commerce et les manufactures, stimuler le raffinement souhaité par la société. Une nation qui vivrait en toute simplicité et grâce à une industrie domestique, ne contribuerait pas à la richesse de l'Etat et à la circulation de la monnaie. Hume s'appuie ici sur trois arguments : 1° l'échange de marchandises (troc) ne permet pas d'étendre le champ d'activité du commerce (contrairement à la monnaie) ; 2° la monnaie se limitera aux villes, seul espace de circulation des espèces ; 3° à supposer que les stocks d'argent et d'or n'aient pas changé, chaque marchandise coûtera plus chère car peu de produits vont sur le marché.

### 3. *Le discours sur l'intérêt*

Hume établira dès l'introduction de son *Essai sur l'intérêt* une relation inverse entre le taux d'intérêt et la richesse d'un nation : « *Rien n'est considéré comme un signe plus certain de la condition florissante d'une nation que le taux réduit de l'intérêt* » (1752, [1852, p 43]). Toutefois, il précise que cette cause à effet est souvent mal appréhendée par l'opinion. La baisse du taux d'intérêt n'est pas la conséquence d'une abondance de monnaie en circulation. La monnaie n'a pas d'autre effet que d'augmenter le prix du travail et celui des marchandises (une variation exclusivement nominale). En d'autres termes, la monnaie peut être un stimulant de l'activité économique à court terme. A long terme, cette stimulation disparaît lorsque les prix sont établis en rapport avec la nouvelle quantité d'or et d'argent. Hume s'appuie ici sur des données empiriques : « *les prix ont monté de près de 4 fois depuis la découverte des Indes, et il est probable que l'or et l'argent se sont multipliés bien davantage ; cependant, l'intérêt n'a pas baissé beaucoup plus que de moitié* » (1752, [1852, p 45]). Les causes de la variation du taux de l'intérêt sont donc à rechercher dans la sphère réelle. Trois circonstances pourraient expliquer les variations du taux de l'intérêt : une variation de la

---

<sup>6</sup> Michel Bellet note que « *l'échange n'est pas naturel chez Hume, il a un rôle éthico-social : Il permet la mise en relation, la diffusion par imitation, en répandant des habitudes communes* » (2003, p. 9).

<sup>7</sup> L'émergence de nouveaux besoins et désirs des hommes aurait stimulé les transactions économiques, donc la nécessité de recourir à la monnaie. Le marché, en tant qu'espace géographique, se caractériserait par de nombreux déplacements amenant les acheteurs et les vendeurs (contrats de vente) à privilégier la monnaie.

demande d'emprunts ; une variation de l'offre d'emprunts (la richesse correspondant à cette demande) ; une variation des bénéfices tirés du commerce.

- Pour comprendre les causes et les effets d'une plus ou moins grande demande d'emprunts, il faut, selon Hume, remonter à l'histoire des peuples. C'est la propriété privée des moyens de production, et donc l'inégalité dans la répartition de ces biens (notamment celle de la terre) qui serait à l'origine de l'emprunt. Les propriétaires terriens possédant plus de terres qu'ils ne peuvent en cultiver, emploient ceux qui ne possèdent rien en contrepartie d'un intérêt foncier (*landed interest*). Ce fait serait apparu dans toutes les sociétés dites organisées. Parmi ces propriétaires, on peut observer deux types de comportements, ceux qui épargnent en prévision de l'avenir, ceux qui consomment tous leurs revenus. Comme les hommes sont inexorablement attirés par les plaisirs de la vie (plus de besoins, plus de désirs ostentatoires), il y aura toujours plus de « *cigales que de fourmis* ». Dans ces conditions, un gouvernement dans lequel il existe un intérêt foncier, doit nécessairement avoir beaucoup d'emprunteurs, et le taux d'intérêt dépendra de la quantité d'emprunts demandée. Ce sont donc les habitudes et les mœurs (*les conventions*) et non la quantité de monnaie en circulation, qui généreront une diminution ou une augmentation de la demande d'emprunts.

- La question de l'offre d'emprunts trouverait également une réponse dans les habitudes, les mœurs et la manière de vivre de la population. La quantité d'or et d'argent n'est pas une condition suffisante pour qu'il y ait un grand nombre de prêteurs dans un Etat. Il faut également que la propriété de cette quantité de numéraire soit entre les mains de quelques personnes, de manière à former des sommes considérables et constituer l'intérêt capitaliste (*monied interest*): « *supposons, par miracle, qu'on glisse une nuit, cinq livre sterling dans la poche de chaque habitant de la Grande-Bretagne, cela ferait beaucoup plus que doubler tout l'argent qui circule actuellement dans le Royaume ; cependant, ni le jour suivant, ni pendant les journées qui suivront, il n'existera plus de prêteurs, et il ne produira pas la moindre variation du taux de l'intérêt* » (1752, [1852, p 49]). Si le taux d'intérêt est le résultat d'une confrontation entre l'offre et la demande de fonds prêtables, il est surtout celui de l'essor de l'activité et de l'économie, des professions et du commerce. La classe des marchands occupe ici une place centrale. Elle constitue le canal qui facilite la circulation des marchandises et des richesses (Desmedt, 2003). Didier Deleule en fait un « *médiateur actif de la transformation* » (1979, p. 279). Au fur et à mesure que le commerce se développe et que la population s'accroît, Hume note que les relations commerciales sont plus difficiles à entretenir : les marchandises sont plus nombreuses, plus diversifiées, plus variées... Pour ces raisons, le marchand est devenu propriétaire des marchandises et du travail. Il échangera ces marchandises contre de la monnaie. Ainsi une augmentation à la fois de la quantité de métaux et de l'activité économique signifiera qu'il faudra une grande quantité d'argent pour représenter une quantité de marchandises et de travail. A l'opposé, si l'activité commerciale, seule, est développée, les prix de chaque marchandise diminueront, et une faible quantité de monnaie suffira comme *représentation commune*. Hume prône le développement de l'activité commerciale et l'enrichissement personnel (seul moyen de stimuler l'ardeur des affaires). Les marchands sont par essence les « *fourmis* » qui compensent les dépenses exagérées (de luxe et de plaisir) des propriétaires fonciers. Ce sont les véritables moteurs de la création de richesse. Ils transmettront à chaque membre de l'Etat la volonté d'être utile ! Il existerait ainsi dans toutes sociétés, des professions « *fructueuses* » (ici les marchands) destinées à engendrer un véritable dynamisme économique.

- Dernière circonstance expliquant la variation des taux de l'intérêt, les bénéfices escomptés du commerce. Selon Hume, l'essor du commerce diminuerait les bénéfices des

marchands et générerait dans le même temps une baisse du taux d'intérêt. Ce lien de cause à effet reposerait sur les deux faits suivants. D'une part, l'activité commerciale comporte des risques que les marchands cherchent à minimiser en fin de carrière. Ayant accumulé de grands capitaux tout au long de leur vie, ils se retirent généralement des affaires en cherchant des placements plus sûrs. D'autre part, l'activité commerciale devenant lucrative, elle attire vers elle d'autres marchands, ce qui renforce la concurrence entre marchands et les amène à accepter des bénéfices de plus en plus faibles. Selon Hume, ces deux faits s'auto-renforceraient sous l'emprise d'un commerce toujours plus important : « *Un commerce étendu, en produisant de grands capitaux, diminue à la fois l'intérêt et le bénéfice, et il est toujours aidé de son œuvre de diminution de l'un par l'abaissement proportionnel de l'autre* » (1752, [1852, p 55]). Un commerce qui rendra les marchandises bon marché, encouragera la consommation et stimulera l'activité économique. Le taux d'intérêt joue donc le rôle d'un véritable *baromètre* de la santé des affaires de tout Etat.

Pour Hume, la cause est donc entendue, l'abondance de la circulation monétaire ne serait pas à l'origine de la diminution du taux de l'intérêt. Au pire, ce serait un « *effet latéral* », ou encore une pure coïncidence des faits. En effet, si l'essor de l'activité commerciale est synonyme de baisse du taux d'intérêt, il entraîne également un accroissement des échanges de marchandises, donc de la circulation monétaire dans l'Etat. Dès lors, si l'abondance de la monnaie et la baisse du taux d'intérêt doivent être mis en relation avec l'essor de l'activité commerciale, ces deux faits restent complètement indépendants l'un de l'autre : « *A la vérité, lorsque le commerce s'étend sur tout le globe, les nations les plus industrieuses abondent toujours plus en métaux précieux, de sorte que l'intérêt à un taux d'intérêt bas et l'abondance de circulation sont, en fait presque inséparables. Mais il est toujours important de connaître le principe d'où naît un phénomène quelconque, et de distinguer une cause d'un effet concomitant* » (1752, [1852, p 58]).

#### 4. *Le discours sur la balance du commerce*

Ce discours est une nouvelle remise en cause des préceptes mercantilistes qui visent à interdire l'exportation de marchandises et la sortie des métaux précieux. S'appuyant sur des observations tirées du marché du blé en France et des métaux précieux en général, Hume avance que l'exportation de marchandises stimule l'offre de production et augmente le bien être de la population. Afin de justifier ce résultat, Hume prend l'exemple d'une nation (la Grande-Bretagne) qui voit son numéraire disparaître (ou augmenter) en une nuit, « *supposons que les quatre cinquièmes de toute la circulation qui existe dans la Grande-Bretagne soient anéantis en une nuit, et que la nation soit ramenée au même état, eu égard au numéraire, que sous les règnes des Henri et des Edouard* » (1752, [1852, p. 67]), et se pose la question suivante, quelle serait la conséquence de cet événement ? Hume note que cette nation devrait rapidement renflouer ses caisses et retrouver un certain dynamisme. Le prix du travail et des marchandises diminueront ou s'accroîtront en proportion de la variation de numéraire, ce qui rendra la nation plus compétitive (ou moins compétitive) que les nations avoisinantes. Dans le cas d'une baisse des prix du travail et des marchandises, les produits exportés seront meilleur marché que les produits des nations avoisinantes. La nation considérée a alors un avantage concurrentiel qui lui procure des bénéfices suffisants. Hume insistera particulièrement sur les forces de rappel, qui viennent corriger de telles évolutions. D'une part, la nation ne pourra pas garder éternellement cet avantage concurrentiel (le prix du travail et des marchandises augmentant par la suite). D'autre part, la circulation monétaire reste toujours proportionnelle à *l'habileté et l'activité commerciale* de chaque nation. Ainsi une nation qui chercherait à conserver ses quantités d'or et d'argent, ne pourrait aller à l'encontre



des lois de l'échange (tout différentiel de prix se traduit par un flux de produits du pays où les prix sont les plus élevés vers le pays où les prix sont les plus faibles). Hume admettra cependant qu'il existe des barrières naturelles à la libre circulation des marchandises, et donc à la réduction des inégalités commerciales.

- L'espace (exemple de la Chine) est ici un obstacle physique au commerce. Il élève le prix des produits, génère des situations de monopole et entraînent l'apparition de taxes. Dans la dernière édition de ses discours, et pour satisfaire M. Oswald, Hume précisera cette idée par les termes suivants : « *Il faut avoir soin de remarquer que dans tout ce discours, toutes les fois que je parle du niveau de l'argent, j'entends toujours le niveau en rapport avec la production, le travail, l'industrie, l'habileté, qui se rencontrent dans les différents Etats... La seule circonstance qui puisse faire obstacle à l'exactitude de ces proportions consiste dans les frais de transport des produits d'un endroit à l'autre et ce frais sont quelque peu inégaux... Si les frais de transport sont élevés, c'est que les communications entre les deux centres sont obstruées et imparfaites* » (1752, [1852, p. 91]). Toutefois, rappellera Hume, les intérêts et les efforts des hommes (notamment des marchands) tendront à éliminer ces disparités. Il existe dans les activités commerciales comme en physique (la gravité universelle), un principe absolu et infaillible, selon lequel la circulation monétaire d'une nation est toujours proportionnelle à sa richesse, constituée par le travail (population) et les marchandises (production et échange). « *Tout homme qui voyage à travers l'Europe aujourd'hui peut constater, par le prix des marchandises, que la circulation, en dépit de la sottise jalouse des princes et des Etats, s'est mise, d'elle-même, presque de niveau, et que la différence entre un royaume et un autre n'est pas plus grande à ce point de vue qu'elle ne l'est souvent entre les différentes provinces d'un même royaume. Les hommes affluent naturellement dans les villes capitales, dans les ports de mer et sur les cours d'eau navigables. Là, on trouve plus de population, plus d'activité, plus de marchandises et aussi plus de circulation ; mais toujours la circulation se proportionne au reste, et le niveau se maintient* » (1752, [1852, p. 72]).

- Les passions peuvent également créer des obstacles et des barrières innombrables au commerce. Utilisant l'exemple du commerce entre la France et l'Angleterre, plus précisément celui de la laine et du vin, Hume montre que cette haine farouche entre français et anglais a généré un préjudice commercial pour les deux nations. L'Angleterre a perdu le marché de la laine française, réduit ses importations de vins français au bénéfice des vins espagnols et portugais (de moins bonne qualité). Cette analyse n'est pas sans rappeler les travaux de Smith sur les avantages absolus. La spécialisation ne peut qu'encourager une réciprocité dans les relations commerciales, et à plus ou moins long terme, des avantages certains pour les deux pays (même si Hume cherchera à privilégier les intérêts de l'Angleterre grâce à l'échange vin contre froment ou avoine). « *Tout nouvel acre de vigne planté en France, pour fournir du vin à l'Angleterre obligerait les français à nous prendre par contre, pour leur propre subsistance, le produit d'un acre semé chez nous en froment ou en avoine ; et il est évident que c'est nous qui aurions à fournir ce qui est le plus avantageux à produire. De nombreux édits des rois de France interdisent la plantation de nouvelles vignes et ordonnent d'arracher celles qui ont été plantées récemment : tant on a sentiment, dans ce pays, de la supériorité de la valeur des céréales sur tout autre produit* » (1752, [1852, p. 73]).

- La modification de la circulation monétaire peut enfin porter préjudice à l'activité économique. Hume analysera tout particulièrement les obstacles à la circulation monétaire, soit par suite d'une crainte de perdre des stocks de métaux précieux (approche mercantiliste et monnaie papier), soit par suite d'un désir excessif d'amasser des richesses (thésaurisation). Ces obstacles à la libre circulation du numéraire priveraient les nations de la liberté d'échange

et de communication, en d'autres termes d'un certain dynamisme économique. **Dans le premier cas**, Hume envisage que la circulation du numéraire s'effectue au-dessous de son niveau naturel. Hume fustige ainsi le pouvoir des banques, des fonds publics et du papier-crédit<sup>8</sup>. Il note cependant que les avantages de la monnaie papier sont indéniables. L'emploi avisé de cette monnaie permet d'accroître l'activité et le développement du crédit<sup>9</sup>. En fait, tout ce qui peut faciliter les transactions économiques est favorable au commerce. Les banques (privées ou publiques) ont un rôle important à jouer car ce sont elles qui accordent du crédit aux marchands en contrepartie des fonds qu'ils déposent dans leurs caisses. Cette innovation financière est à la fois structurelle et fonctionnelle. Elle s'appuie en effet sur le développement des *banques de crédit*, elle introduit par ailleurs le fameux principe selon lequel les dépôts font les crédits. Les marchands, principaux vecteurs du dynamisme économique, pourront combiner les multiples avantages de cette monnaie : le remboursement du prêteur en toute liberté ; la transformation des créances sur l'économie et sur l'extérieur en moyens de paiement ; la compensation des risques de solvabilité. Hume pousse même son analyse jusqu'à la création de banques par des compagnies de marchands (exemple des banques de Glasgow et de l'émission de billets de dix schellings). La création monétaire se trouve ainsi circonscrite à la seule activité économique, les marchands sont en effet les seuls qui paient les marchandises, les produits fabriqués et le travail de toute nature.

**Dans le second cas**, Hume considère que la circulation du numéraire pourrait s'établir au-dessus de son niveau naturel. Ce fait apparaît lorsque la quantité de numéraire est stockée dans un Trésor public, entravant du même coup sa circulation. Les limites de **cette thésaurisation** ne résident pas dans la pratique des affaires (une petite ville comme Genève, qui pratiquerait cette politique pendant des siècles, pourrait accumuler les neuf dixièmes de la circulation de l'Europe) mais bien dans les passions des hommes. Tôt ou tard, rappelle Hume, la nature de l'homme (l'envie, la convoitise, la luxure...) reprendra ses droits, la petite ville de Genève risque d'attirer sur elle les regards belliqueux de ses voisins, l'Etat puissant finira par dissiper ses richesses dans des projets dangereux et futiles (exemple de la république d'Athènes). L'histoire serait ainsi remplie d'exemples (trésor accumulé par Henri II, roi d'Angleterre, par Paul-Émile à Rome, par le Canton de Berne...) selon lesquels la fortune disparaissant, ce sont également l'activité économique et l'habileté des marchands qui sont détruits sur le plan national. Ajoutons pour clore ce point, que si l'activité commerciale reste un objectif que doivent atteindre toutes les nations, Hume n'est cependant pas un partisan de la suppression ou de l'abolition des taxes. Tous les obstacles et entraves à la libre circulation des biens et de la monnaie ont en effet un point commun, ils ont pour origine les passions humaines (à savoir la jalousie et l'envie). Hume ne remet donc pas en cause les taxes sur les marchandises étrangères. D'une part, elles encouragent la production de biens nationaux et donc l'activité économique. D'autre part, elles représentent une source de revenus pour l'Etat. Ce libéralisme pragmatique insiste avant tout sur la relation cause à effet d'une décision politique. C'est ici que l'observation et l'expérience jouent un rôle important : une baisse des droits de douane peut générer dans un premier temps une baisse des recettes de l'Etat, toutefois, elle rapportera beaucoup plus dans le futur (les agents achèteront davantage de produits et consommeront des biens de meilleure qualité).

---

<sup>8</sup> Voir le discours sur la monnaie.

<sup>9</sup> La fin du discours est caractéristique de la pensée humienne. Le scepticisme du philosophe l'emportera finalement sur l'optimisme de l'économiste : « *Mais quels que soient les autres avantages résultant de ces inventions, on doit toujours reconnaître : 1° qu'elles donnent de trop grandes facilités au crédit, ce qui est dangereux ; 2° qu'elles font disparaître les métaux précieux ; et rien ne le prouve d'une manière plus évidente que la comparaison de la condition passée et présente de l'Ecosse à cet égard* » (1752, [1852, p. 80]).

## 5. *Discours sur la jalousie du commerce*

Hume entend ici rappeler les bienfaits du commerce entre les nations. Aucune nation ne doit craindre le perfectionnement des arts et la prospérité de ses voisins. Le commerce et l'industrie ne sont pas des jeux à somme nulle (ce que perd une nation, l'autre le gagne). Chacun profite de la prospérité et du développement de son voisin. Hume précise que le commerce intérieur (véritable poumon de la nation) pourrait difficilement s'émanciper sans un certain dynamisme externe. La libre circulation des hommes et des marchandises fait qu'il est même impossible à une industrie de ne pas bénéficier des avancées des autres : « *Comparez la situation actuelle de la Grande-Bretagne avec celle d'il y a deux siècles. Tous les arts de l'agriculture et de la fabrication étaient des plus primitifs, des plus imparfaits. Toutes les améliorations que nous y avons depuis lors introduites sont venues de l'imitation de l'étranger, et à ce point de vue nous devrions regarder comme un fait heureux le progrès de leur génie* » (1752, [1852, p. 95]). Hume s'appuie sur la Nature et ses bienfaits pour justifier sa position. La Nature aurait doté les nations de climats, de sols, de génies divers, qui leur assurent des rapports commerciaux basés sur la réciprocité. Le commerce se traduira par une croissance « harmonieuse » des nations aussitôt longtemps que celles-ci resteront civilisées et industrielles, c'est-à-dire capables de développer une politique fondée sur des sentiments de bienveillance. Hume poussera son argumentation jusqu'à envisager le cas où une nation posséderait un avantage ou une spécialité quelconque par rapport à ses voisins (exemple de la Grande-Bretagne avec sa production de laine). Dans ce cas, rappelle-t-il, la nation a encore intérêt à commercer. En se spécialisant, elle bénéficie d'avantages naturels (absolus au sens smithien) qu'elle pourra toujours valoriser auprès des autres nations. La concurrence entre nations n'est pas destructrice de richesses, elle est présentée comme une force salutaire, une source d'émancipation<sup>10</sup>. La baisse d'activité d'une branche de l'industrie devant amener la nation à reporter ses ressources sur un autre type de manufactures.

## 6. *Le discours sur les taxes*

Le discours sur les taxes associe les points de vue politique et économique tout en fustigeant les thèses physiocrates. Hume se présente comme un partisan de l'impôt sur la consommation et un adversaire de la doctrine physiocrate et de son impôt unique sur les terres. Il sera le premier à reconnaître que « *les contribuables ne cessent de lutter pour se débarrasser, les uns sur les autres, du poids des impôts qu'on leur fait payer* ». Mais dans cette lutte, il ne trouve pas que les propriétaires fonciers soient désarmés et qu'ils doivent nécessairement supporter cette charge. Si les commerçants font effectivement pression sur les propriétaires et les fermiers, ils font des profits qui peuvent être imposés comme les revenus agricoles. Hume n'est cependant pas mécontent de constater que ce sont les propriétaires fonciers qui sont les plus touchés par l'impôt. Ces derniers qui concentrent dans leurs mains tout le pouvoir législatif, seront obligés de ménager davantage le commerce et l'industrie qu'ils ont tendance à opprimer. Au-delà de cette argumentation, c'est une réflexion sur le bien fondé d'une taxe sur les objets de consommation<sup>11</sup> à laquelle nous invite l'auteur.

---

<sup>10</sup> Dans une lettre datée du 23 juillet 1766, Turgot évoque à Hume la question du commerce, et plus précisément l'idée défendue dans l'Essai intitulé *Jalousie du commerce*. Turgot y fustige les principes défendus par les mercantilistes et plus précisément ceux de M. Pitt : « *Il serait, cependant, bien à désirer que M. Pitt et tous ceux qui conduisent les nations pensassent comme Quesnay sur tous les points. J'ai bien peur que votre fameux démagogue ne suive des principes tout différents et ne se croie intéressé à entretenir dans votre nation le préjugé que vous avez appelé « Jealousy of Trade ».* Ce serait un grand malheur pour les deux nations » (1852, p. 137).

<sup>11</sup> Hume considère qu'une taxe de capitation serait particulièrement dangereuse : « *Il est très facile au souverain d'augmenter un peu le tarif et encore un peu davantage jusqu'à ce que la somme qu'on en tire les rende à la fois oppressives et intolérables* » (Hume, 1752, [1852, p. 103]).

Contrairement aux idées reçues, Hume souligne qu'une taxe peut amener les individus à déployer plus d'activités et à exécuter plus d'ouvrages sans exiger un surcroît de prix pour leur travail. Ces charges « *artificielles* » comme les appellent Hume (1752, [1852, p. 103]), devront toutefois respecter certaines conditions : être modérées, et être établies graduellement ; ne pas affecter les choses nécessaires de la vie, mais plutôt les biens de luxe ; reposer sur la volonté (de manière à réduire l'usage d'un objet) ; ne pas être fixées de façon arbitraire (au bon plaisir du prince !) ; ne pas entraîner une hausse du prix du travail. Hume insiste particulièrement sur cette dernière condition. Il rappelle que si un impôt établi sur une marchandise entre dans la consommation d'un artisan, celui-ci a deux solutions pour éviter d'en supporter la charge : 1° il peut retrancher quelque chose de sa dépense ; 2° augmenter son travail (dans un langage moderne, on parlera d'une hausse de sa productivité). Ces deux procédés sont plus aisés à mettre en place qu'une hausse du prix du travail, qui se traduirait inexorablement par une baisse des ventes.

### 7. *Le discours sur le crédit public*

David Hume s'interroge ici sur la gestion de la dette publique. Le crédit public est en effet associé à un expédient qui consisterait à « *engager les revenus publics et à compter sur la postérité pour liquider les charges contractées par nos ancêtres* » (1752, [1852, p. 112]). Cette analyse, plus connue sous le nom d'*effet Ricardo*, précise que l'augmentation de la dette publique ne peut être appréhendée comme un stimulant de la croissance économique. Les consommateurs, conscients de l'endettement de l'Etat, anticiperont qu'il faudra un jour rembourser cette dette et privilégieront l'épargne par rapport à la consommation. Hume considère que l'Etat doit appliquer les mêmes règles de conduite, en matière de budget et d'endettement, que celles préconisées pour l'individu. Si l'Etat dispose de sommes plus considérables, ses dépenses seront effectivement plus importantes. Toutefois, si les ressources sont étendues, elles ne sont pas sans bornes. Opposant la thésaurisation<sup>12</sup> à l'endettement, Hume précise que l'abus qui consiste à engager des ressources actuelles a des effets néfastes et certains : la pauvreté des citoyens, l'impuissance et la soumission de l'Etat aux puissances étrangères. Sous l'emprise des passions, la tentation est grande pour un ministre de se servir d'un expédient indolore pour la population, ainsi tout gouvernement devrait « *immanquablement abuser du système de la constitution de dettes* » (1752, [1852, p. 114]). Hume examinera les conséquences des dettes publiques sur le commerce et l'industrie ; sur les transactions effectuées avec l'étranger ; ainsi qu'en matière de guerres et de négociations. Les valeurs d'Etat possèdent certaines propriétés qui les rendent indispensables au développement de l'activité commerciale. Elles sont tout d'abord une sorte de monnaie courante qui passe de main en main. Cette monnaie est parfaitement liquide (on peut en effet les changer chez un banquier ou un agioteur très rapidement). Ces valeurs donnent à ceux qui les possèdent des revenus fixes, certains, bien que faibles (comparativement à d'autres produits qui sont plus rémunérateurs mais également plus risqués). La rente liée à ce genre de produits s'appuie donc sur la multiplication des actes ou l'achat de nombreuses valeurs. Hume relève l'existence<sup>13</sup> de cette catégorie de « *demi-marchands* » qui s'est spécialisée dans l'achat de valeurs d'Etat et qui se contente de faibles profits. Ces demi-marchands dynamisent l'économie : les bénéfices faibles permettent de fixer des prix de vente bas, d'augmenter la consommation, de créer des emplois et de diffuser les arts et l'industrie dans toute la société. Ils permettent également de sécuriser le système de financement de l'activité commerciale en

---

<sup>12</sup> Egalement condamnée par Hume (la thésaurisation est associée à la jalousie du commerce).

<sup>13</sup> Si ces fonds et cette catégorie de marchands n'existaient pas, les grands marchands ne pourraient sécuriser leurs placements qu'en achetant de la terre. On connaît ici les vues de Hume sur cette question. La terre transforme le marchand en propriétaire campagnard, c'est-à-dire en individu oisif, attiré par le luxe.

se plaçant en garde-fous, sorte de prêteur en dernier ressort pour les marchands plus importants qui ont besoin de réaliser quelques placements sûrs pour garantir leurs nombreuses prises de risques.

Malgré ces avantages, Hume revient sur les nombreux inconvénients des dettes publiques (Coolidge, Laursen, 1994)<sup>14</sup>. Ces dernières auraient tout d'abord tendance à créer des relations de prédominance de la capitale sur la province (les dettes nationales donnent certains avantages commerciaux, eu égard à la concentration de population et de la richesse, aux marchands de la capitale). Les dettes nationales, sorte de « papier crédit » auraient tous les désavantages de cette sorte de monnaie (elles bannissent la circulation de l'or et de l'argent dans le pays, génèrent des hausses du prix des marchandises et du travail). Les taxes qui servent à combler la dette publique, contribueraient également à relever le prix du travail et à accabler le sort des pauvres. L'Etat débiteur, serait tributaire du bon vouloir de ses créanciers. La dette publique remet en cause la légitimité et la crédibilité du corps politique. L'Etat se doit en effet d'établir un rapport de force (guerres commerciales, négociations) avec les autres nations et d'assurer à ses concitoyens cette indépendance. Pour toutes ces raisons, Hume préconise la mise en place de garde-fous afin de limiter tout recours aux dettes nationales. Et dans le cas où l'Etat aurait besoin de lever des fonds pour « *défendre son honneur, ses intérêts ou ceux de ses alliés* » (1752, [1852, 124], Hume se tourne vers les gens oisifs, les rentiers. Les taxes occasionnées par la dette publique ne doivent pas modifier le dynamisme économique d'un pays (c'est-à-dire toucher la population qui travaille, les marchands...). Si une taxe doit être imposée pour rembourser la dette nationale, ce sont les rentiers qui devront la supporter et apporter leur contribution à la sécurité du pays.

Pour conclure cet essai, ajoutons que même si Hume annonce la mort « *naturelle* » des dettes nationales (ces dernières tendent à provoquer leur propre dissolution et destruction), il ne peut s'empêcher de succomber une nouvelle fois à ce pessimisme que nous lui connaissons bien. Malgré les nombreux inconvénients des dettes nationales, Hume note une certaine léthargie des différentes classes de la société, qui acceptent cet état de fait<sup>15</sup>, sans chercher à apporter de remèdes : « *Je dois avouer qu'une étrange indifférence, résultat d'une longue habitude, se trouve répandue dans toutes les classes de la société au regard des dettes publiques, assez semblable à celle dont les théologiens se plaignaient avec tant de véhémence en ce qui touche leurs doctrines religieuses* » (1752, [1852, p. 127]).

---

<sup>14</sup> Laursen et Coolidge (1994) précisent que l'essai « *of Public Credit* » était avant tout une critique de la dette publique, qui dès le début du 18<sup>ème</sup> siècle, avait pris une certaine ampleur en Angleterre. Les auteurs notent que la position de Hume n'a pas varié malgré la parution de l'ouvrage d'Isaac Pinto, intitulé « *Traité de la circulation et du crédit* » (1764). Pinto y présentait les avantages du crédit public, réfutant ainsi les vues de Hume (Popkin, 1970). Plus tard, Pinto recevra les éloges de Dugald Stewart, Henri See, Kral Marx, Werner Sombart... De Pinto attira l'attention sur le rôle de la dette publique, laquelle entretenait le crédit et augmentait la circulation de la monnaie et des biens. Un exemplaire des travaux de Pinto (manuscrit) circula à Paris en 1761, Pinto déclarait que l'Angleterre n'était pas au bord de la banqueroute, car la guerre de 7 ans s'était finie en 1763. De Pinto écrivit à Hume en 1764, pour l'informer de son travail. Son ouvrage fût publié en 1771, et une traduction anglaise apparut dès 1774. Entre temps, l'économiste Thomas Mortimer soutint la théorie de Pinto contre les idées de Hume, dans un ouvrage intitulé « *The Elements of Commerce, Politics and Finances* » et paru en 1772. Laursen et Coolidge notent que cette opposition n'eut aucun effet sur Hume, il continua à réimprimer son *Essai sur le crédit public* sans apporter de véritables changements. Dans ses lettres à William Strahan, il écrivit qu'il anticipait une banqueroute publique (lettre du 25 octobre 1769), que la dette issue de la guerre entraînerait la ruine de la Nation ou des créanciers (lettre du 11 mars 1771).

<sup>15</sup> Cette acceptation serait auto-renforcée par une convention : « *L'Etat est un débiteur qu'aucun homme ne peut obliger de payer. La seule action que ses créanciers aient contre un Etat est dans l'intérêt de l'Etat à conserver son crédit, alors même qu'on le suppose entièrement perdu ; intérêt d'ailleurs que peut facilement contrebalancer la grosseur de la dette ou une éventualité extraordinaire et difficile* » (1752, [1852, p. 133]).

## II. L'accueil des Essais de Hume par les différents économistes français

Ce que les économistes retiennent généralement de David Hume, c'est d'avoir discerné quelques vérités sur la monnaie, les impôts ou le commerce (Dehem, 1984 ; Steiner, 1992). David Hume serait ainsi un précurseur de la science ou encore le père spirituel<sup>16</sup> d'Adam Smith. Hume a effectué deux séjours en France. De 1734 à 1736 (il avait 23 ans), il s'installa d'abord à Reims, puis se transporta très rapidement à la Flèche, célèbre collège Jésuite dans lequel Descartes avait été élevé (Malherbe, 1976). Là, il apprit le français, eut accès à la bibliothèque des Jésuites, mais ne fréquenta aucune personne connue<sup>17</sup>. Par la suite, les *Discours politiques* (1752) et *l'Histoire d'Angleterre* (parution en 1754, du 1<sup>er</sup> volume contenant les règles de Jacques 1<sup>er</sup> et de Charles 1<sup>er</sup>) pénétrèrent, de 1750 à 1760, la société des Lettrés français. Bon nombre de personnes distinguées (l'Abbé Prévost, Mme Belot...) adressèrent à David Hume les plus vives louanges en lui offrant de traduire ses œuvres en français. En 1763, David Hume revint en France, en qualité de secrétaire de Lord Hertfort, nommé ambassadeur d'Angleterre à Paris. On le reçut avec les démonstrations les plus flatteuses<sup>18</sup> (lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1763 adressée à Robertson et soulignant sa présentation aux trois enfants du Dauphin). C'est durant cette période que Hume fût introduit dans la société des philosophes et des économistes. Il se lia ainsi avec d'Alembert, Buffon, Malesherbes, Diderot, Crébillon, Helvétius, d'Holbach, Hénault, Raynal, Suard, La Condamine, de Brosses, l'abbé Morellet et Turgot. Jean-Baptiste Say note à ce sujet qu'en 1764, le crédit de Hume fût assez établi pour qu'Adam Smith, traversant alors la France avec le jeune duc de Bueeleugh, s'adressât à lui, de Toulouse, pour lui demander une lettre d'introduction pour quelques personnages politiques : « *« Peu de temps après lorsque Adam Smith, professeur de philosophie morale à Glasgow, vient en France et dut à l'amitié de David Hume, son compatriote, d'être introduit dans la meilleure société de Paris et notamment chez la duchesse d'Anville, mère du duc de Larochehoucault l'aîné, où il se rencontra avec Quesnay, avec Turgot et tous les principaux économistes, il s'était déjà beaucoup occupé des mêmes matières. Ses idées s'étendirent. Revenu en Ecosse, il se retira dans le petit village où il prit naissance, et au bout de dix années d'études et de réflexions, il publia son Traité de la Richesse des Nations ; ouvrage où se trouvent consignées un nombre de vérités qui suffisent pour constituer une véritable science, mais où peut-être, elles sont trop confusément attachées, trop peu digérées, et trop mal rattachées entre elles, pour former un tout homogène et produire une conviction parfaite. On peut toutefois dater l'origine de l'économie politique moderne de la publication de ce livre... »* (Discours d'ouverture du cours d'économie politique au Collège de France, année scolaire 1831-1832).

Afin de rendre compte du rayonnement de David Hume sur l'économie politique française, nous nous appuyerons sur les trois points suivants : (i) la correspondance entre Hume et Turgot à propos de la question de l'impôt ; (ii) l'admiration de Léon Say pour l'œuvre économique de David Hume ; (iii) l'hommage rendu à David Hume par les deux grands *dictionnaires d'économie politique* français du 19<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>16</sup> Dans son *Traité d'économie politique* (1826), Jean-Baptiste Say présentera Hume comme le véritable maître d'Adam Smith : « *Ses idées [d'Adam Smith] furent probablement mûries par ses communications avec Hume* ». De son côté, Léon Say (1852, p. I) rappelle que David Hume a composé et publié ses Essais « *à une époque où l'économie politique ne formait pas encore une science, mais où elle sortait déjà de son berceau. Adam Smith est son élève* ».

<sup>17</sup> Léon Say (1852, p. II) rappelle qu'il y était venu pour travailler « *et se soustraire à toutes les distractions de la famille et de la société* ».

<sup>18</sup> Voir également la correspondance avec Mme Boufflers ; Mme d'Epinay...

## 1. David Hume, les physiocrates, Turgot et la question des impôts

Les *Discours politiques* ont été traduits dès 1752, et surtout en 1754 par l'abbé Blanc. Ils précèdent ainsi les principaux écrits physiocratiques : *le Tableau économique* de Quesnay date de 1758, *la Philosophie rurale* du Marquis de Mirabeau de 1763 et *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* de Mercier-Larivière de 1767. L'abbé Blanc précisera à son auteur, que cet ouvrage eut un vif succès auprès des hautes instances gouvernementales, « *Vos Discours politiques vous ont, comme je m'y attendais, donné ici la plus haute réputation... Nos ministres même n'en sont pas moins satisfaits que le public. M. d'Argenson, M. le Maréchal de Noailles, en un mot tous ceux qui ont ici part au gouvernement ont parlé de votre ouvrage comme d'un des meilleurs qui aient jamais été faits sur ces matières* » (Burton, 1846, p. 460). Les relations qu'entreprendront David Hume et l'abbé Blanc, amèneront le Marquis de Mirabeau à remettre à ce dernier, un exemplaire *l'Ami des hommes ou traité de la population* (1755) avec prière de le faire parvenir à Hume « *comme un tribut de son estime et de la reconnaissance qu'il lui doit pour l'utilité qu'il a tirée de ses Discours politiques* » (Burton, 1846, p. 461). Mis à part ces rapports de faits, Schatz (1902, p. 234) note « *qu'il est difficile de trouver la moindre trace de filiation entre Hume et les Physiocrates* ». La correspondance de Hume avec Turgot et l'abbé Morellet, membre éminent de la Société littéraire de Paris, témoignerait même d'une nette antipathie de notre auteur à l'égard de l'école physiocratique : « *« Je vois, que dans votre prospectus, vous prenez soin de ne pas désobliger vos économistes par une déclaration de vos vues, de quoi je loue votre prudence. Mais j'espère que dans votre ouvrage, vous les foudroierez, les écraserez, les broierez, et les réduirez en poussière et en cendres ! C'est en effet la collection d'hommes la plus chimérique et la plus arrogante qui existe aujourd'hui, depuis l'annihilation de la Sorbonne. Pardonnez-moi de m'exprimer ainsi, d'autant que je sais que vous appartenez à ce corps vénérable. Je me demande avec étonnement ce qui a pu engager notre ami Turgot à se mettre dans leur troupeau, je veux dire dans celui des économistes, car je crois qu'il était aussi Sorbonniste »* (lettre du 16 mai 1769 reproduite par Léon Say, 1852, p. 182).

L'impôt sur la terre, l'impôt unique des physiocrates, sera vivement critiqué non seulement dans son *Essai sur les taxes*, mais également dans sa longue correspondance avec Turgot. Dans une lettre datée du 5 août 1766, Hume reprochera à Turgot sa manière d'appréhender les taxes et de les faire exclusivement reposer sur les propriétaires fonciers. Hume rappelle à Turgot qu'il n'existe pas un seul gouvernement qui se soit appuyé sur de tels principes. Les taxes reposeraient sur une règle universelle : ceux qui les paient sont ceux qui consomment des biens : « *... J'ai encore le malheur d'être en désaccord avec vous... pourquoi tant restreindre les mémoires des concurrents, en donnant pour avéré, comme une vérité certaine, que toutes les taxes tombent sur les propriétaires fonciers ? Vous savez qu'aucun gouvernement, dans quelque siècle ou dans quelque pays que ce soit, ne s'est jamais appuyé sur cette hypothèse : on a toujours supposé que les taxes pèsent sur ceux qui les payent en consommant les produits ; et cette règle universelle, jointe à l'apparence évidente des choses, laisse au moins place au doute* » (1852, p. 147). Dans une lettre du 7 septembre 1766, Turgot reviendra sur les conclusions de David Hume tout en l'informant qu'il se propose de mettre la question des impôts à l'ordre du jour. Un *prix* sera même accordé à toute personne susceptible d'apporter ses lumières. Le thème retenu sera *l'appréciation des effets de l'impôt indirect*. Turgot invite Hume à lui envoyer un mémoire. Concernant la critique de Hume. Turgot précise que la proposition selon laquelle l'impôt indirect retomberait de façon générale sur les propriétaires, ne serait pas de lui. Elle serait le résultat des conclusions d'un grand nombre d'économistes qui se seraient penchés sur la question, depuis près d'une quinzaine d'années : « *J'ai dit qu'on convenoit que l'impôt indirect retomboit en entier sur les propriétaires, parce*

*qu'en effet j'ai cru que la plus grande partie de ceux mêmes qui défendaient l'impôt indirect pour d'autres raisons, en convenoient, surtout depuis quinze à vingt ans, et parce que la plus grande partie des gens avec qui j'aie eu occasion de converser sur cette question en convenoient. Je sais bien que la pratique de tous les gouvernements n'est nullement conforme à ce principe* » (1852, p. 153).

Dans une lettre datée du début de l'année 1767, Hume reviendra sur le mode d'établissement des taxes, tout en posant la question suivante : est-il préférable de les mettre sur les propriétés foncières ou sur la consommation. Hume admet comme Turgot que le revenu public doit être employé à la défense de la nation, et dans ces conditions, il est plus équitable de le prélever sur tout le monde. Il objecte toutefois à ce dernier, qu'une telle politique n'est pas impraticable, que les taxes ne retomberont pas finalement sur les propriétaires fonciers, et surtout, que les travailleurs n'augmenteront pas le prix de leur travail en proportion des taxes. Hume s'appuie ici sur l'expérience : « *La main d'œuvre est plus chère dans le Canton de Neuf-Châtel et dans d'autres parties de la Suisse, où il n'y a pas de taxes, que dans les provinces avoisinantes de France, où il en existe beaucoup. Il n'y presque pas de taxes dans les colonies anglaises, cependant la main d'œuvre y est trois fois plus chère que dans aucun pays d'Europe. Il y a de lourdes taxes sur la consommation en Hollande, et la République ne possède pas de terres sur lesquelles elles puissent retomber* » (1852, p. 16). Le prix du travail dépend uniquement de l'offre et de la demande, et non des taxes. Dès lors, les travailleurs ne chercheront pas à augmenter le prix de leur travail si une taxe vient greffer les biens de consommations. Ils chercheront plutôt à accroître leur productivité (travailler davantage) ou à restreindre leur consommation. Hume assimile la taxe à une augmentation du prix d'un bien : « *Qu'arrive t-il lorsque le blé augmente de prix ? Le pauvre ne vit-il pas plus mal et ne travaille t-il pas davantage ? Une taxe a le même effet* » (1852, p. 166). Hume justifie ce résultat en se référant aux principes de la concurrence et du marché. Il se place également dans une logique d'interdépendance économique. Les commerçants qui fabriquent des étoffes pour l'exportation ou pour le marché intérieur, ne peuvent tout simplement pas reporter la hausse du prix du travail sur leurs prix de vente, ils s'exposeraient alors à une baisse de leurs ventes et un renchérissement de leurs produits sur les marchés intérieur et extérieur. Hume clôturera la discussion en revenant sur la taxation des propriétaires fonciers, son argument déjà évoqué dans *l'Essai sur les taxes* et *l'Essai sur le crédit public*, tient en quelques mots. Dans toute nation civilisée, il existe une classe importante qui emploie habilement les capitaux à développer l'activité commerciale, à distribuer des revenus et à donner du travail aux pauvres. Cette classe, composée de marchands, commerçants, boutiquiers... doit bien évidemment supporter une partie du fardeau de l'impôt (notamment lorsque ces derniers sont assis sur la consommation), toutefois, note Hume, la charge de l'impôt sera inexorablement reportée sur les propriétaires fonciers, agents oisifs et avides de luxure. Ces derniers seraient les seuls à pouvoir supporter ce prélèvement.

La lettre qu'adressera Turgot à Hume (le 23 mars 1767), sera le dernier épisode de ce feuilleton. Turgot s'appuie sur un principe qui ne peut être contesté : « *il n'y aurait pas d'autre revenu possible dans un état que la somme des productions annuelles de la terre* » (1852, p. 173). Son argumentation repose sur la démonstration suivante. La totalité des productions se diviserait en deux parts : l'une affectée à la reproduction des moyens de production, l'autre associée au produit net que le fermier doit rendre au propriétaire. Pour que l'impôt ne tombe pas directement sur le propriétaire, il faut qu'il touche les salariés qui vivent du produit net ou ceux dont le salaire est payé sur la part du fermier. Turgot note que si le salaire correspond au juste prix (prix fixé par les forces concurrentielles), alors il doit



augmenter. Cette augmentation touchera le produit net et se reportera sur ceux qui peuvent payer, en d'autres termes les propriétaires et les fermiers.

Turgot précise que son argumentation ne contredit pas le principe de l'offre et de la demande. Le salaire, prix du travail, est irrémédiablement soumis à ce principe. Il distingue toutefois deux prix, le prix courant (fixé sur le marché par le rapport de l'offre et de la demande) et le prix fondamental (déterminé par ce que coûte la marchandise à l'ouvrier). Turgot identifie le prix fondamental (salaire) à ce qu'il coûte à l'ouvrier pour subvenir à ses besoins (idée de subsistance). Dès lors, l'impôt ne peut toucher l'ouvrier sans que l'on ait constaté au préalable une hausse du prix de sa subsistance, en d'autres termes, le prix fondamental du travail doit augmenter. Bien que ce prix fondamental ne soit pas le principe immédiat de la valeur courante du travail, il constitue un minimum au-dessous de laquelle cette valeur ne peut baisser. Turgot ajoute que l'ouvrier devra également trouver un certain profit « *pour subvenir aux accidents, élever sa famille* ». C'est la concurrence, force inhérente au développement du commerce et de l'industrie, qui fixera le profit à son taux le plus bas. Dès lors, il s'établit un équilibre « *entre la valeur de toutes les productions de la terre, la consommation des différentes espèces de denrées, les différents genres d'ouvrages, le nombre d'hommes qui y sont occupés, et le prix de leurs salaires* » (1852, p. 175). Les salaires, la relation entre prix courant et prix fondamental, sont ainsi déterminés en vertu de cet équilibre « *général* »<sup>19</sup>. Toute modification des forces en présence (ici les salaires) engendre un mouvement qui tend à rétablir l'ancien équilibre. Par une analogie avec la mécanique des fluides, Turgot reconnaîtra que le retour à l'équilibre des valeurs prend du temps. Mais au bout du compte, seul l'équilibre compte : « *Je sais bien que cet effet ne sera pas subit, et qu'il y a dans toute machine compliquée des frottements qui ralentissent les effets le plus infailliblement démontré par la théorie. Le niveau même dans un fluide parfaitement homogène, ne se rétablit qu'avec le temps, mais il s'établit toujours avec le temps* » (1852, p. 176). Ce détours par la théorie de l'équilibre permet à Turgot de remettre en question l'argumentation développée par David Hume, si l'ouvrier est en effet porté à travailler plus ou à consommer moins lorsqu'une taxe lui est imposée, cet effort ne peut être que passager. L'ouvrier est avant tout un être humain, doté d'une force physique (limitant sa productivité), et dont la conduite est dictée par un ensemble de besoins (se nourrir). Tôt ou tard (et pour « *mille causes* » possibles), l'ouvrier relâchera son effort et les choses reprendront leur cours naturel. « *Il n'est, sans doute, aucun homme qui travaille autant qu'il pourrait travailler. Mais il n'est pas non plus dans la nature que les hommes travaillent autant qu'ils pourraient travailler comme il ne l'est pas qu'une corde soit tendue autant qu'elle peut l'être. Il y a un degré de relâchement nécessaire dans toute machine, sans lequel elle courrait risque de se briser à tout moment* » (1852, p.177).

## 2. Léon Say, la question monétaire et l'intérêt chez Hume

Dès l'introduction de son ouvrage intitulé « *Oeuvre économique de David Hume* » (1852), Léon Say se montre admiratif de la hauteur des vues du philosophe, de la faculté qu'a celui-ci d'envisager les problèmes les plus complexes en se laissant aller au plaisir de raisonner. La science économique n'est pas séparée des autres sciences morales et politiques, et Hume aurait tiré « *des faits saisissants de la multiplicité des points de vue philosophiques, moraux et historiques auxquels il envisageait successivement les questions qui nous paraissent aujourd'hui des simples questions d'économie politique...* » (1852, p XXIV). Après avoir évoqué *l'Essai sur les taxes* et la condamnation des thèses physiocrates, Léon Say revient sur ce qui a fait la gloire de David Hume comme économiste, sa théorie de la monnaie, de la

---

<sup>19</sup> Au sens de Turgot, il s'agit de l'équilibre de l'ensemble des branches de la production et du commerce.

circulation, du taux d'intérêt et de la lutte qu'il n'a pas cessée de mener contre les partisans de la balance du commerce.

La partie la plus considérable de son œuvre économique serait celle qui a trait à la monnaie métallique. Hume aurait démontré le premier que la richesse des nations dépendait « *de leur industrie, de leur population, de leurs capitaux représentés par les choses utiles et que la quantité de métal précieux faisant office de monnaie n'avait pas l'importance qu'on y attribuait* » (1852, p. XXXI). Il aurait ainsi combattu avec force la doctrine de la balance du commerce et fait justice des paniques que jetaient dans les esprits des publicistes prophétisant l'épuisement des métaux précieux. Malheureusement, note Léon Say, si les économistes modernes ont accepté l'idée qu'une augmentation du numéraire (en circulation) se traduisait irrémédiablement par un changement dans les prix, « *ils ne l'ont pas toujours suivi dans quelques considérations du plus haut intérêt, sur l'effet que produit dans l'industrie la soudaineté de l'augmentation du numéraire* » (ibid). Léon Say entend ici revenir sur la théorie de la période intermédiaire. Après avoir rappelé que l'augmentation des espèces n'engendrait pas d'augmentation de la richesse nationale<sup>20</sup>, que l'argent ne déterminait pas l'intérêt<sup>21</sup> (l'intérêt étant le produit du capital, de la valeur accumulée, du comportement des prêteurs et des emprunteurs), Hume aurait lui-même posé une sorte de limite à sa démonstration. Il aurait fait ressortir avec beaucoup de justesse une contradiction qui semble se produire assez fréquemment entre les faits et la théorie. L'importation<sup>22</sup> de métaux précieux aurait sur le commerce et l'industrie d'un pays une influence visible : les commerçants deviendraient plus entreprenants, les fabricants plus industriels, « *le fermier lui-même suit sa charrue avec plus de goût et d'entrain* » (Hume cité par Say, 1852, p. XXXIV).

Léon Say suit pas à pas la démonstration de David Hume afin de convaincre ses lecteurs du bien fondé des remarques du philosophe. Pour cela, il est obligé de revenir sur ce qui fait de Hume, un précurseur de la théorie monétaire moderne : la théorie quantitative de la monnaie. Supposons une augmentation de la quantité de monnaie, est-ce que cette variation a changé la richesse totale de l'Etat ? Le capital d'un pays n'est pas plus considérable parce que la monnaie y est plus abondante. Le rapport entre la quantité des biens et celle des espèces a été modifiée et l'expression de ce rapport, c'est-à-dire le prix, a changé, mais « *le prix n'est que nominal, car la valeur des produits mesurée à leur abondance absolue ou à leur utilité relative n'a subi aucune modification* » (1852, p. XXXV). Avant l'augmentation des espèces, souligne Léon Say, il s'est établi un rapport fixe entre la quantité de monnaie et celle des biens de consommation, d'où il résultait une série de prix pour toutes choses. Après que l'importation ait été effectuée, il se trouve que la quantité de monnaie est plus grande sans que celle des objets de consommation ait augmenté. Le rapport entre les deux quantités, dont l'une a varié et dont l'autre est restée stationnaire, se trouve donc exprimé par une série de prix différents. Léon Say note que ce phénomène a été décrit par tous les économistes dans des termes toujours identiques, et ceux qui ont réfléchi sur ces matières, sont absolument d'accord

---

<sup>20</sup> Léon Say précise que cette thèse avait été également admise par Jean-Baptiste Say dans son *Traité d'économie politique* : « *Les monnaies, même quand elles représentent un capital, ne font pas sous leur forme matérielle partie du capital disponible de la société ; elles ne cherchent pas leur emploi ; il est tout trouvé, c'est de servir aux échanges qu'on a besoin de conclure. Cet office accompli dans un lieu, elles vont dans un autre servir de la même manière, et n'importent plus en aucune façon, ni au prêteur, ni à l'emprunteur qui les ont précédemment employées* » (chap VIII, livre II).

<sup>21</sup> Comme le souligne Daniel Diatkine, les deux propositions suivantes ; la neutralité de la monnaie et l'indépendance du taux de l'intérêt et de la quantité de la monnaie ; tendent à créditer David Hume de la « *découverte de l'opposition fondatrice entre le réel et le monétaire* » (1986, p. 247).

<sup>22</sup> Précisons que David Hume étudiait les diverses phases de l'importation des métaux précieux dans un pays non producteur de mines, quand de nouvelles mines découvertes ailleurs donnaient lieu à une importation abondante.

sur ce point. Il y aurait toutefois une phase intermédiaire - celle mise en lumière par David Hume - durant laquelle le rapport entre la monnaie et les biens est dans un état de fluctuation, l'échelle des prix ne serait pas encore bien établie. Le changement que subit ce rapport se traduit non pas par un prix déterminé, mais par une hausse continue. Dans le même temps, le rapport entre la quantité de la monnaie et le nombre de ceux qui la détiennent se trouve profondément changé. La répartition des espèces se fait de manière très inégale. La monnaie se concentre dans un petit nombre de mains, elle devient instrument de consommation ou matière à prêt. Reprenant les conclusions de Hume, Léon Say précise que « *ce qui produit un changement dans le taux d'intérêt, dans le prix des capitaux, comme dans le prix de toutes choses, c'est un changement du rapport entre le nombre des acheteurs et celui des vendeurs, et, en ce qui regarde l'intérêt, entre le nombre de prêteurs et celui d'emprunteurs*<sup>23</sup>. *Quand les espèces nouvellement introduites dans le pays sont entre les mains d'un petit nombre de personnes, elles deviennent matière à prêt ; et les propriétaires de cette matière à prêt courent après les emprunteurs, d'où la baisse s'ensuit par la disproportion entre l'offre et la demande* » (1852, p. XXXVIII).

Afin de conforter les thèses humiennes, Léon Say s'appuiera successivement sur plusieurs exemples évoqués par David Hume. Il ira même jusqu'à défendre les thèses du philosophe économiste face aux critiques des économistes modernes (dont celle de Jean-Baptiste Say, son grand-père) en confrontant la théorie aux faits empiriques.

- Léon Say reprendra ainsi la démonstration de David Hume et son illustration de l'augmentation soudaine de la monnaie. Si pendant une nuit, tous les Anglais recevaient par la Providence une livre sterling, la masse du public, agréablement surprise, dépensera un peu plus, mais ne se trouvera pas plus riche en capital qu'auparavant. Il y a quelques acheteurs de plus pendant un temps limité, mais il n'y a pas un plus grand nombre de prêteurs. Personne ne devient prêteur pour une livre sterling supplémentaire. De ce fait, aucun banquier, aucun capitaliste n'est en meilleure situation que le jour précédent. Ils ne peuvent donc pas agir sur le marché des valeurs ou des fonds publics.

- Léon Say cherchera à interpréter la contradiction « apparente » de la théorie de la période intermédiaire dans l'importation des capitaux (où la quantité de la monnaie influe sur le taux de l'intérêt) et la théorie selon laquelle l'abondance ou la rareté de la circulation monétaire n'a pas d'incidence sur le taux de l'intérêt. Il ne peut d'ailleurs s'empêcher de remarquer la coïncidence qui se produit, depuis 1880, entre « *l'abaissement général de tous les prix et la difficulté de faire des affaires de l'ordre commercial ou industriel... Les choses se passent comme si la monnaie était en hausse. Le taux de l'intérêt devrait s'en ressentir et monter, si on s'en fiait à la théorie de Hume, il n'a cependant pas varié* » (1852, p. XXXVIII). Il ne voit, à travers cette observation, qu'une confirmation<sup>24</sup> des thèses humiennes, « *Il est possible*

---

<sup>23</sup> Sur ce point, Adam Smith et Jean-Baptiste Say rendront hommage à David Hume : « *MM. Locke, Law et Montesquieu, ainsi que plusieurs autres écrivains, paraissent s'être imaginé que l'augmentation survenue dans la quantité de l'or et l'argent en conséquences de la découverte des Indes occidentales espagnoles était la vraie cause qui avait fait baisser le taux d'intérêt dans la majeure partie de l'Europe. Ces métaux, disent-ils, ayant baissé de valeur en eux-mêmes, l'usage d'une portion quelconque de ces métaux eut aussi moins de valeur et par conséquent le prix qu'il fallait payer pour avoir droit à cet usage dut aussi baisser. Cette idée, qui semble tout à fait plausible au premier coup d'œil, a été si bien approfondie par D. Hume qu'il est peut-être superflu d'en rien dire* » [1776, Livre II, chap IV (1991, p 443)].

<sup>24</sup> Léon Say rappelle que la théorie de la période intermédiaire a été confirmée à plusieurs reprises dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, « *personne n'a pu oublier l'activité qui s'est produite dans les entreprises industrielles, et dans les affaires de bourse et de banque, pendant les années qui ont suivi les importations d'or de Californie* » (1852, p. XXXVIII).

*que l'Europe après avoir reçu pendant un temps assez long, à partir de 1850, des quantités considérables de numéraire, soit sortie aujourd'hui de la période intermédiaire que D. Hume a si bien décrite, en disant que c'est un temps où tout se fait avec entrain, et où le laboureur lui-même conduit sa charrue avec plus de gaieté. Les choses ont probablement repris leur cours ; peut-être même que le cours s'en est renversé, et qu'après des siècles pendant lesquels la monnaie n'a cessé de diminuer de valeur, une nouvelle période est en train de s'ouvrir pendant laquelle la monnaie va, par un mouvement continu, augmenter de valeur » (1852, p. XL).*

- Enfin, Léon Say sera amené à défendre David Hume face aux critiques de son grand-père, Jean-Baptiste Say. Dans son *Cours d'économie politique*, Jean-Baptiste Say avait fustigé les assertions de Hume selon lesquelles « *les manufactures changent de lieu de proche en proche, parce qu'elles enrichissent les lieux de leur séjour et y font monter le prix des subsistances* » (2<sup>ème</sup> partie, chap IX). Aux yeux de Léon Say, il semblerait que les idées de Hume aient été mal comprises par J-B Say. David Hume aurait en fait cherché à démontrer que la richesse créée par les nations, engendrait des difficultés d'un ordre particulier. Ces dernières n'étaient donc pas condamnées à voir leur industrie et leur activité commerciale disparaître, elles devaient au contraire fournir des efforts constants pour lutter contre les conséquences d'une longue prospérité : « *Il semble qu'il y ait des affaires humaines, une heureuse concurrence de causes qui fasse échec à l'accroissement du commerce et des richesses et les empêche de se confiner entièrement chez un seul peuple comme on pourrait le craindre au premier abord par l'avantage que donne le commerce établi...Mais cet avantage est compensé dans une certaine mesure par le taux peu élevé du prix de la main d'œuvre dans les nations dont le commerce n'est pas étendu et quoi ne possèdent que peu d'or et d'argent. Les manufactures quittent graduellement leur place ; elles laissent les pays qu'elles ont d'abord enrichies et volent vers d'autres pays où le bon marché des produits et de la main d'œuvre les attire, jusqu'à ce qu'elles les aient enrichis à leur tour et en soient bannies ensuite par les mêmes causes. En général, on peut observer que la cherté de toutes choses provenant de l'abondance de la circulation est une des suites de l'avantage d'un commerce établi qui impose les bornes à l'extension de ce commerce, ce qui par une conséquence favorable aux Etats pauvres leur permet de vendre au-dessous des prix des Etats plus riches, sur les marchés étrangers* » (Hume cité par Léon Say, 1852, p. XXXII).

### *3. Les Dictionnaires d'économie politique, retour sur l'héritage humien*

Si la parution de l'ouvrage de Léon Say contribua à la redécouverte des thèses humiennes par les différents économistes français. Un hommage lui sera finalement rendu dans les deux dictionnaires d'économie politique, rédigés dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle : le *Dictionnaire d'économie politique* de Coquelin et Guillaumin (1853, 1873) et le Nouveau dictionnaire d'économie politique de Chailley et Say (Léon).

- Le *Dictionnaire d'économie politique* de Charles Coquelin et Charles Guillaumin (1853, 1873) est à la fois très élogieux et très laconique vis-à-vis de David Hume. Après avoir insisté sur les échecs du *Traité de la Nature Humaine* et des *Recherches sur l'entendement humain*, Joseph Garnier<sup>25</sup> (qui n'est autre que l'auteur de la nécrologie de Hume) attribue le succès de Hume en France, à la publication de la seconde partie de ses *Essais* (1752) et de son *Histoire d'Angleterre*. Cet écrivain, modèle de « *diction élégante et pure* » (1873, p. 881) serait ainsi

---

<sup>25</sup> Joseph Garnier a occupé une place importante dans le milieu intellectuel et scientifique du 19<sup>ème</sup> siècle. Il était en effet le rédacteur en chef de la prestigieuse revue économique, « *le Journal des économistes* ».

devenu en philosophie, l'un des plus considérables représentants de l'École dite sensualiste et sceptique. Hume se distinguerait notamment par la brillance de sa force de pensée, la finesse de ses analyses et la grande clarté de ses écrits. En tant qu'historien, il aurait fait preuve d'une grande sagacité de critique. Il aurait également su rester indépendant vis-à-vis des préjugés politiques et religieux de son époque. En tant qu'économiste, Joseph Garnier insiste sur trois qualités de David Hume : 1° ses différents essais tendraient à montrer qu'il avait déjà cerné, bien avant les physiocrates, certains rouages de l'économie ; 2° sa capacité à se soustraire à certains préjugés<sup>26</sup> en économie (notamment sur la balance du commerce et la monnaie) ; 3° son aptitude à faire de l'économie politique, une véritable science (ce qui le mettrait au nombre des premiers fondateurs de l'économie politique). Il serait même permis de croire que David Hume, ami d'Adam Smith, exerça une influence favorable<sup>27</sup> à la direction des idées de ce dernier, en économie politique<sup>28</sup>.

Lorsque l'on se tourne du côté des thèmes recensés par le Dictionnaire d'économie politique, il convient de souligner que peu d'auteurs évoquent le nom de David Hume. Les articles « *Commerce* », « *Balance du commerce* » et « *monnaie* » respectivement écrits par Charles Coquelin (1873, T1, pp. 407-418) ; Ambroise Clément (1873, T1, pp. 101-106) et Michel Chevalier (1873, T2, pp. 200-219) ne font pas référence à Hume. Charles Coquelin préfère revenir sur les travaux de A. Smith, J-B Say, Mc Cullock et J. Garnier. Ambroise Clément rappelle que les deux suppositions liées à la théorie de la balance du commerce de Necker (la différence trouvée par la douane entre l'entrée et la sortie des marchandises doit nécessairement se payer en numéraire ; le solde en numéraire est un profit net pour le pays qui le reçoit et une perte pour celui qui le paie) sont absurdes. Aucune allusion à Hume n'est faite, l'auteur renvoyant ses lecteurs au Cours Complet de J-B Say. (1873, pp. 101-106)

Dans les articles « *Impôt* » et « *intérêt* », rédigés respectivement par Henri Passy (1873, T1, pp. 898-914) et Léon Faucher (1873, T1, pp. 953-970), Hume n'apparaît pas explicitement dans le texte, mais dans la bibliographie finale. Passy fait référence à *l'Essai sur les impôts* traduit une première fois par Melle de La Chaux en 1766 (Amsterdam, in -12), puis une seconde fois en 1767 (Paris, Lyon, in-12). Cette dernière version sera reprise par Guillaumin dans le tome IV des *Principaux économistes*. Derrière cette discussion sur l'impôt, et malgré les nombreuses références à Adam Smith, on entrevoit plusieurs idées évoquées par Hume : 1° l'impôt est un moyen de donner au gouvernement qui régit la société, les moyens de maintenir l'ordre intérieur et la défense du territoire national ; 2° l'impôt pour ne pas générer de contestation, ne doit pas être arbitraire ; 3° la condamnation de l'impôt sur les personnes (l'impôt sur la capitation) ; 4° l'impôt sur la terre ne donne lieu à aucune controverse (il touche le revenu net des agriculteurs, en saisit une partie et la convertit en rente pour l'Etat) ; 5° l'impôt sur les biens de consommation a pour effet inévitable de renchérir les denrées et marchandises qu'il atteint, en restreint la consommation et cause certains gênes aux industries productrices. Léon Faucher renvoie quant lui ses lecteurs à *l'Essai sur l'intérêt de l'argent* traduit dans la *Collection des principaux économistes*. L'histoire du prêt à intérêt et la

---

<sup>26</sup> Dans les neuf discours sur l'économie politique, Hume attaque les théories erronées du système mercantile et de la protection douanière. Il déterminera ainsi « *les véritables principes sur la nature de la richesse, le profit des capitaux et la solidarité des intérêts* » (Monjean, 1873, p. 623).

<sup>27</sup> La correspondance qu'entretiendra David avec Adam Smith semble bien confirmer cette idée : « *Cher M. Smith, je suis très content de votre ouvrage. La lecture que j'en fais me tire d'une grande anxiété. C'était une œuvre sur laquelle nous avions fondé tant d'espérances vous, vos amis et le public, que je tremblais, mais à présent je suis soulagé* »

<sup>28</sup> Voir G.F Davis (2003) pour une mise en perspective de la psychologie économique et philosophique d'Adam Smith et de David Hume.

question de la fixation du taux sont plutôt rattachés aux travaux de Montesquieu (*L'Esprit des Loix*) et Turgot (*Mémoire sur le prêt à intérêt*, 1879).

Dans l'article *Crédit public*, rédigé par Gustave de Puynode (1873, T1, pp. 508-525), l'auteur précise qu'au dix-huitième siècle, malgré les écrits de Hume, de Smith, de Montesquieu et des commerçants hollandais (qui ont publié un livre intitulé « De la richesse de la Hollande »), le crédit public provoquait un véritable enthousiasme, un engouement général, un effet de mode. L'évocation des travaux de Hume apparaît dans la partie III, intitulée « *Amortissement – conversion des rentes...* ». Gustave de Puynode rappelle que de nombreux économistes (Price, Pitt, Law...) ont présenté l'amortissement comme un procédé fort aisé pour rembourser les dettes nationales. Ce moyen n'a pourtant jamais réduit aucune dette. Au contraire, en mettant entre les mains du pouvoir une masse de numéraire toujours disponible, il n'a servi qu'à payer l'intérêt de nouvelles dettes. Reprenant la célèbre formule de Hume, « *Il faut qu'une nation tue le crédit public, ou que le crédit public tue la nation* », Gustave de Puynode rappelle qu'il ne faut pas céder à l'erreur de l'amortissement. Cette référence à Hume est toutefois anecdotique. Aucune référence aux *Essais* ne figure dans la longue bibliographie que nous donne Gustave de Puynode (pp.524-525).

- *Le Nouveau dictionnaire d'économie politique* de Chailley et Say (1900) rend hommage à David Hume, à travers un article rédigé par Sophie Raffalovich (1900, T1, pp. 1143-1145). Les *Essais* donnent à l'auteur le qualificatif de précurseur de l'économie politique. Le dictionnaire insiste sur la « sagacité » de David Hume. Ce dernier aurait devancé sur bien des points de nombreux économistes. David Hume est également présenté comme le « *maître d'Adam Smith* ». Sophie Raffalovich insiste sur l'engouement suscité en France par la parution des *Essais*<sup>29</sup>, et se réfère à l'ouvrage de Léon Say publié en 1852 (la première traduction des *Essais* est selon ses dires « exécrable »). *L'Essai sur la monnaie* serait des sept essais, le plus consistant et le plus innovant, notamment la partie qui a trait à la monnaie métallique. Mais revenons un temps soit peu sur les différents commentaires qu'a suscité l'ensemble des *Essais* dans le *Nouveau dictionnaire d'économie politique*.

Les articles « *Balance du commerce* », « *Commerce* » et « *Monnaie* », rédigés respectivement par George Michel (1900, T1, pp. 113-117) ; Clément Juglar (1900, T1, pp. 452-462) et Auguste Arnauné (1900, T2, pp. 300-318) ne font pas référence aux travaux de David Hume<sup>30</sup>. Georges Michel note que dans son acceptation la plus stricte, la balance de commerce « *est le résultat de la comparaison qu'établit un pays entre ses exportations et ses importations* » (1900, p. 114). Cette théorie est associée au nom de Necker et au système des mercantilistes. L'auteur de l'article rappelle que ce sont Bastiat et Jean-Baptiste Say qui ont démontré scientifiquement la fausseté de cette théorie. Clément Juglar précisera que les différentes définitions associées au commerce, ne traitent que « *de l'augmentation de valeur donnée par le transport* » (1900, p. 452). Juglar s'appuie sur les travaux de J-B Say et de Dunoyer afin de démontrer que le commerce est en premier lieu, l'industrie des échanges (ce serait là son objet essentiel<sup>31</sup>) ; puis en second lieu l'objet de l'industrie commerciale (l'industrie intervient soit pour les transporter, soit pour leur donner une certaine façon). Le commerce est ainsi « *une branche de l'industrie qui embrasse l'ensemble des travaux de*

<sup>29</sup> Sophie Raffalovich insiste également sur le succès de *l'Histoire de la Grande-Bretagne sous les Stuarts*.

<sup>30</sup> Dans le cas de la monnaie, l'absence de références à Hume est particulièrement curieuse. Aux dires de Sophie Raffalovich (auteur de l'article sur Hume), *l'Essai sur la monnaie* était de loin le plus achevé et le plus important des *Discours politiques* de David Hume.

<sup>31</sup> « *On a voulu voir dans le commerce que le transport des marchandises d'un lieu à un autre ; mais ce n'est pas le seul objet du commerce, puisqu'il peut avoir lieu sans transport* » (1900, p. 452).

*l'homme appliqués à la matière* » (1900, T1, pp. 454). Son but n'est pas d'acheter à bon marché pour vendre plus cher, mais bien de prendre le produit là où il est le meilleur marché pour le vendre là où il est le plus cher. Auguste Arnauné ajoutera quant à lui que la monnaie est une marchandise à laquelle « *le commun consentement des hommes assigne la fonction de servir d'intermédiaire dans les échanges, sous la forme de prix de vente et d'achat* » (1900, p. 300). La monnaie permet de conclure les échanges provisoires, les moitiés d'échange au sens de J-B Say, c'est-à-dire les ventes et les achats. Auguste Arnauné note que ce n'est pas la fonction unique de la monnaie. Elle est également un instrument d'accumulation des richesses. Elle sert à mesurer les valeurs. Elle est unité de compte.

L'article « *intérêt* » de Michel Lacombe (1900, T2, pp. 82-96) introduit les thèses humiennes sans toutefois cité de façon explicite le nom de David Hume. La bibliographie de l'article fait référence à *l'Essai sur l'intérêt de l'argent* reproduit dans l'ouvrage de Léon Say (1852). Michel Lacombe définit l'intérêt comme « *la rémunération que reçoit le possesseur d'un capital pour en concéder l'usage pendant un certain temps* » (1900, p. 82). La théorie humienne de l'intérêt est reproduite lorsque l'auteur cherche à revenir sur les circonstances qui influent sur la variation du taux de l'intérêt. Le taux de l'intérêt s'établit « *comme le prix d'une marchandise ou d'un service, suivant l'offre et la demande qui sont faites du capital. La demande dépend de la productivité du capital ; l'offre, de son abondance ou de sa rareté, et des conditions de sécurité où il se trouve* » (1900, p. 83). Michel Lacombe précise ainsi que le capital est plus ou moins demandé selon le produit qu'il est susceptible de donner. Le capital est peu productif et peu demandé dans une société où l'agriculture, l'industrie et le commerce sont stagnants ou peu développés. Il est recherché quand les occasions de l'employer sont nombreuses ou que les emplois que l'on peut en faire donnent des produits abondants. Le rôle du crédit est de faciliter la production en transportant les capitaux des mains inertes ou inhabiles aux mains actives et industrieuses (*monied interest* au sens de Hume). Les emprunts n'ont pas pour vocation de générer une consommation stérile de capitaux ! Quant à la rareté du capital, elle engendre une élévation du taux de l'intérêt. Elle provoquerait même des abus. Partout où la concurrence fait défaut, on assiste à la naissance de l'usure, c'est-à-dire « *l'exploitation des besoins, des passions ou de l'inexpérience de l'emprunteur* » (1900, p. 84). Finalement, si le taux d'intérêt est le résultat d'une confrontation entre l'offre et la demande de fonds prêtables, on notera qu'il est surtout celui de l'essor de l'activité et de l'économie<sup>32</sup>, des professions et du commerce. Toute amélioration des conditions économiques a pour effet de diminuer la rareté du capital et se traduit par une baisse de l'intérêt. Une telle amélioration peut provenir soit de l'afflux de capitaux étrangers, soit d'un accroissement de la production et du commerce : « *[la production] donnant un excédent, l'épargne commence son œuvre d'accumulation. A mesure que le capital devient moins rare, il se fait moins exigeant. En même temps, certains risques diminuent, car aussitôt qu'il est basé sur une production moins rémunératrice, l'emprunt devient pour le producteur, non plus une cause de ruine, mais une source de profits* » (1900, p. 85).

L'article « *Crédit public* », rédigé par René Lisle (1900, T1, pp. 630-640), rappelle que le crédit public est la faculté pour un Etat de se trouver facilement des prêteurs. Il suppose « *l'existence de capitaux disponibles et il a son origine dans la confiance, qui dépend elle-même de l'ordre, de la sécurité, de la richesse d'une nation, de sa fidélité à tenir des engagements* » (1900, p. 630). Les idées développées par l'auteur montrent que certaines propositions évoquées par David Hume ont fait leur chemin. Lisle note que la dette d'une génération retombe le plus souvent sur les générations suivantes, que la thésaurisation des rois

---

<sup>32</sup> Dans le même temps, la circulation et la rémunération du capital servent ainsi de levier à la production et au commerce.

ou d'un pays nuit au développement économique d'un pays et se traduit par une jalousie des pays voisins, que la négociation de titres « secrètement » gagés sur des revenus déjà affectés a généré de véritables banqueroutes en France (on pense bien entendu au système de Law, largement remis en cause par Hume). Lisle reviendra plus précisément sur l'utilité et le danger du crédit public. Il souligne ainsi que le crédit public a été l'objet d'une foule de sophismes. Bon nombre de philosophes et d'économistes (Berkeley, Voltaire, Necker, Law, Ganilh...) prétendaient trouver dans l'emprunt public une source inépuisable de capitaux. Il fallu attendre les travaux de David Hume, David Ricardo, J-B Say, Mc Culloch... pour que le crédit public fût enfin présenté comme un mal pour un pays. Lisle insiste sur la capacité du maître et de l'ami d'Adam Smith, à « *démêler dans le recours à l'emprunt une sorte d'attraction fatale qui entraîne les nations vers la ruine* » (1900, p. 638). Quelques citations tirées de « *L'Essai sur le crédit public* » viendront étayer les propos de l'auteur : « *Notre expédient moderne, qui est devenu presque général, consiste à engager les revenus publics et à compter sur la postérité pour liquider ces charges contractées par ses ancêtres. Cette postérité, ayant devant les yeux un aussi bon exemple donné par des parents sages, a la même confiance prudente dans sa propre prospérité ; et celle-là à son tour, par nécessité plus que par choix, est obligée de s'en rapporter également à une postériorité subséquente* »... « *ou la nation détruira le crédit public, ou le crédit public détruira la nation* » (1900, p. 638, cité par Lisle).

L'article « *impôt* » de René Stourm (1900, T2, pp.1-42) fait directement référence aux *Discours politiques* de David Hume (édition de 1754). L'auteur s'appuie sur quelques citations de *L'Essai sur les taxes* afin de rappeler que le fonctionnement de toute organisation sociale exige l'emploi de certaines ressources. Toutefois, ces dernières ne proviennent pas nécessairement de l'impôt. Ce fût le cas de l'Angleterre, après sa conquête par Guillaume, Duc de Normandie. David Hume notait en effet que « *Guillaume le conquérant était devenu propriétaire universel de l'Angleterre et, dans la distribution qu'il fit des terres entre ceux qui l'avaient suivi, il retint la propriété de 1422 fiefs qui lui payaient une rente en argent, en blé, en bestiaux et autres productions du sol. Les parlements, dès lors, n'autorisaient que la levée de subsides temporaires, dans des cas de nécessités extraordinaires* »<sup>33</sup> (1900, p. 2, cité par Stourm). Les taxes permanentes et régulières n'apparurent en Angleterre que vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle (*land tax* en 1692). René Stourm définit l'impôt comme « *un prélèvement opéré sur les facultés individuelles des contribuables pour subvenir aux dépenses des services publics* » (1900, p. 5). Les qualités essentielles de l'impôt auraient été déterminées, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, par les quatre maximes d'Adam Smith (la justice, la certitude, la commodité et l'économie) auxquelles l'auteur ajoute l'absence de contacts entre les agents du fisc et le public, la recherche exclusive des intérêts du Trésor, la multiplicité et l'ancienneté. On reconnaît derrière ces maximes, certaines propriétés des taxes déjà évoquées par Hume. L'arbitraire (la certitude chez Smith) constituait en effet le plus insupportable défaut de la taxation et David Hume l'avait condamné. La recherche exclusive des intérêts du trésor insistait sur l'idée que l'impôt ne devait pas avoir d'autre rôle que celui de produire les revenus nécessaires aux besoins de l'Etat. Hume rappelait que contrairement aux idées reçues, l'impôt n'avait pas de rôle stimulant sur l'activité économique. Cette dernière ne saurait être sérieusement stimulée par un procédé qui consiste à lui enlever une partie de ses moyens d'actions : « *les taxes, lorsqu'elles sont poussées trop loin, détruisent l'industrie et font naître le désespoir* » (1900, p. 10, cité par Stourm). Quant aux formes et aux différents systèmes d'impôts, on retrouve la condamnation de l'impôt sur la capitation et des impôts sur les objets de première nécessité. Les impôts indirects qui pèsent sur les objets de première nécessité

---

<sup>33</sup> Ce fait est également relaté dans *l'Histoire de l'Angleterre* (Tome I, Chapitre *Guillaume Le Conquérant*).



(pain, viande, sel<sup>34</sup>...) constituent une sorte de taxe sur la capitation. Dans la droite lignée des travaux de David Hume, René Stourm se propose les supprimer, ils sont « *injustes et dépourvus de proportionnalité* » (1900, T2, p. 23). Bien que les impôts sur les consommations ont tendance à frapper « en aveugles » - riches ou pauvres tombent indifféremment sous leurs coups - René Stourm considère qu'étant donné la situation des finances européennes, personne ne songe à s'en passer. L'administration fiscale se doit donc de garder ces impôts tout en éliminant les inconvénients précédemment cités.

## Conclusion

David Hume effectua deux séjours en France durant les années 1734-1736 et 1763-1765. Ce sont cependant les publications des *Political Discourses* (1752) et du 1<sup>er</sup> volume de *l'Histoire de l'Angleterre* (1754) qui pénétrèrent de 1750 à 1760 la Société des Lettrés de France. Les *Political Discourses*, et notamment les 7 essais sur le *Commerce, le Luxe, l'Argent, l'Intérêt, les taxes, le Crédit public et la Balance du Commerce*, intéressèrent tout particulièrement les économistes français. Sur fond de rejet des théories mercantiliste et physiocrate, la réputation de David Hume serait d'avoir discerné quelques vérités sur la monnaie (théorie quantitative de la monnaie), sur le taux d'intérêt (résultat de la confrontation entre les prêteurs et les emprunteurs), sur les impôts (taxe sur les biens de consommation) et sur le crédit public (la dette publique tue la nation). De ce fait, Hume serait un précurseur de la science et de l'économie politique. Si les années 1763-1767 marquent une certaine montée en puissance des idées économiques de David Hume (correspondance avec Turgot, l'Abbé Morellet), c'est la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> qui insistera sur l'héritage humien. La réédition des 7 essais par Léon Say (1852), et l'hommage rendu au philosophe-économiste par les deux *dictionnaires d'économie politique* (1873, 1897) rappellent que David Hume eut très tôt la conscience suffisamment nette de certaines vérités essentielles en économie. Cette reconnaissance « méritée » laisse toutefois un goût amer. Les économistes ont considéré l'œuvre économique de Hume comme suffisamment importante pour ne s'en tenir qu'à elle, et oublier que l'auteur fût également un philosophe. Distinguer ainsi les deux parties de l'œuvre de Hume, altère cependant sa véritable portée et sa signification (Gatch, 1996). On comprend dès lors pourquoi ces mêmes économistes insistèrent sur la neutralité de la monnaie sans faire référence à la notion de convention ; vantèrent les mérites de l'ajustement de la balance commerciale sans introduire les passions...

---

<sup>34</sup> Rappelons que l'impôt sur le sel a subsisté en Angleterre jusqu'en 1825. Il fallu attendre les grandes réformes de Robert Peel (1842-1846) pour que plus de 700 matières premières et consommations de première nécessité furent dégrévées ou supprimées et qu'à leur place fut établi un impôt sur la propriété, *l'income tax*.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASSONI M., BEITONE A. (1994), *Monnaie, théories et politiques*, Sirey.
- BERAUD A., FACCARELLO G. (1992), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, Tome 1, *Des scolastiques aux classiques*, Editions La Découverte.
- BURTON H. (1846), *Life and Correspondance of David Hume*, W. Blackwood and Sons. Edinburgh, 2 vol in 8°.
- BURTON H. (1849), *Letters of eminent persons adressed to David Hume*, W. Blackwood and Sons, Edinburgh and London, 1 vol in 8°.
- CHAILLEY J., SAY L. (1897), *Nouveau dictionnaire d'économie politique*, Paris, Guillaumin.
- COME T., DIEMER A. (1995), «*Convention et Institutions* » CERAS, Reims, Document de travail n°1995/4 (p 1 – 50).
- COMPAYRE G. (1873), *La philosophie de D. Hume*, Paris, Thorin, 1873.
- COOLIDGE G., LAURSEN J.C (1994), David Hume and Public Debt : Crying Wolf ? *Hume Studies*, vol XX, n° 1, April, pp. 143-150.
- COQUELIN C., GUILLAUMIN C. (1873), *Dictionnaire d'économie politique*, Paris, Guillaumin.
- CUCHEVAL-CLARIGNY (1856), D. Hume. Sa vie. Ses écrits, *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> novembre.
- DAVIS G.A (2003), “Philosophy Psychology and Economic Psychology in David Hume and Adam Smith”, *History of Political Economy*, vol 35, n°2, pp. 268-304.
- DAIRE E. (1847), *Discours politiques de David Hume*, Collection des principaux économistes, Guillaumin.
- DEHEM R. (1984), *Histoire de la pensée économique, des mercantilistes à Keynes*, Dunod.
- DELEULE D. (1979), *Hume et la naissance du libéralisme économique*, Aubier Montagne.
- DIATKINE D. (1993), *David Hume et James Steuart*, in Béraud, Faccarello, Nouvelle histoire de la pensée économique, tome 1, La Découverte, pp. 204-224
- DIATKINE D. (1989), Hume et le libéralisme économique, *Cahiers d'économie politique*, 16-17, pp. 3-19.
- DIATKINE D. (1986), *De la convention à l'illusion : les concepts monétaires de Locke, Hume et de Smith (premiers textes)*, Thèse de doctorat d'état ES Sciences Economiques, Université Paris I – Sorbonne Panthéon.
- DIEMER A. (2004a), *David Hume et l'émergence d'une théorie « humaine » de la justice*, Colloque « Histoire des théories économiques », Université du Littoral, Boulogne s/ Mer, juin, 15 p.
- DIEMER A. (2004b), Les apports de David Hume à la théorie monétaire et de l'intérêt, *Cahiers du Gratice*, 1<sup>er</sup> semestre.
- DIEMER A. (2003a), *Monnaie, intérêt, conventions dans l'œuvre économique de David Hume*, Document de travail, GRESE, Paris I, juin, pp. 1-19.
- DIEMER A. (2003b), *Représentations du marché et démarche de l'économiste*, Colloque Charles Gide « Représentations du marché », Grenoble, 25-27 septembre, 30 p.
- GATCH L. (1996), To reddem Metal With Paper : David Hume's Philosophy of Money”, *Hume Studies*, vol XXII, n°1, April, pp. 169-191.
- GREIG J.Y.T (1932), *The letters of David Hume*, Oxford Clarendon Press. (Vol II, p. 210, 237, 242)
- HAYEK F.A (1975), *Prix et production*, Calmann-Levy.
- HUME D. (1742), *Essays moral, political and literary*, vol I, Edinburgh.
- HUME D. (1752), *Essays moral, political and literary*, vol II, Edinburgh.

- HUXLEY (1880), *Hume, English Men of letters*, London, Edition par John Morley. Traduction française de G. Compayré, *Hume. Sa vie. Sa philosophie*, Paris, G. Baillière.
- MALHERBE M. (1976), *La philosophie empirique de David Hume*, Librairie Vrin.
- MILLER E. (1985), *David Hume, Essays, Moral, Political, and Literary*, Indianapolis.
- MOSSNER E.C (1970), *The life of David Hume*, 2ème édition, Oxford.
- POPKIN R.H (1970), « Hume and Isaac de Pinto », *Texas Studies and Literature and Language*, vol 12, n°3.
- POPKIN R.H (1974), « Hume and Isaac de Pinto, II : Five New Letters », in *Hume and the Enlightenment*, W.B Todd, Austin, University of Texas Press.
- RIGGS A.R, VELK T. (1985), David Hume's Pratical Economics, *Hume Studies*, vol 11, n°2, November, pp. 154-165.
- RIST C. (1951), *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie*, 2<sup>nd</sup> Edition, Dalloz.
- ROTWEIN E. (1955), *David Hume, Writings on Economics*, University of Wisconsin.
- SAY J-B. (1848), *Oeuvres diverses de J.B Say*, Guillaumin.
- SAY J-B. (1828-1829), *Cours complet d'économie politique pratique*, 1<sup>ère</sup> édition, Rapilly, Paris ; 3<sup>ème</sup> édition, Guillaumin et Cie, 1852.
- SAY J-B. (1826), *Traité d'économie politique*, Paris, Guillaumin (1841). 5ème édition, Calman-Levy (1971).
- SAY L. (1852), *David Hume, Oeuvre économique*, Petite bibliothèque économique, Guillaumin.
- SCHATZ A. (1902), *Oeuvre économique de David Hume*, Thèse de doctorat, Arthur Rousseau Editeur.
- SKINNER A-S (1993), *David Hume, Principles of Political Economy*, in the Cambridge Companion to Hume, Edited by D-F Norton, pp. 222-254. Cambridge University Press.
- SMITH A. (1776), *Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Strahan et Cadell, Londres. Traduction française, *La Richesse des Nations*, 1881, Garnier; 1991, 2 vol,
- SOUL E. (2000), Hume on Economic Policy and Human Nature, *Hume Studies*, vol XXVI, n°1, pp. 143-158. Gallimard.
- STEINER P. (1993), *Circuit, monnaie et balance du commerce*, in *Nouvelle histoire de la pensée économique*, tome 1, Des scolastiques aux classiques, Editions la Découverte, pp. 111-121.